

ETUDIANTS !

MIDI
2010

**Gagnez un voyage
pour les USA**



**Le Midi Libre lance son
Super Concours Tombola**

Tous les détails en page 24



ARABESQUE
IMPRIMERIE
Tous Travaux d'Impression
Mob 0550 575 146
Tél/Fax : (021) 23 02 17
02, Rue Claude Bernard - Alger
imp.arabesque@gmail.com

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 940 Lundi 12 avril 2010 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

MONDIAL 2010

**L'ALGÉRIE PEUT TIRER
SON ÉPINGLE DU JEU,
SELON HERVÉ RENARD**

Page 19

TRANSFERT ILLICITE DE DEVISES VERS L'ÉTRANGER

L'étau se resserre sur les fraudeurs

Lire notre supplément économie pages 11, 12, 13 et 14

POLITIQUE DU RENOUVEAU RURAL ET AGRICOLE

LES ACCUSATIONS DE RACHID BENAÏSSA

Le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Rachid Benaïssa, a accusé, hier, -sans les nommer-, certaines parties de vouloir entraver la bonne marche de la politique du nouveau rural et agricole, une année après la conférence nationale sur le nouveau rural qui s'est tenue le 28 février 2009 à Biskra.

PAR YOUNES DJAMA

Rachid Benaïssa qui présidait hier matin au siège du ministère, la réunion d'évaluation trimestrielle portant sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des contrats de performance ainsi que les différents programmes du nouveau agricole et rural, a usé d'un ton ferme à l'égard de ces parties qui, selon lui, veulent «maintenir le statu quo» en créant un climat de suspicion et de «terreur». «Nous n'allons pas nous laisser aller aux humeurs de X ou de Y», a-t-il toutefois tenu à affirmer en s'adressant aux cadres du secteur dont les Conservateurs des forêts et les Directeurs des services agricoles (DSA) des 48 wilayas, qu'il a exhortés, à cette occasion, à garder leur «sérénité» et à «tranquilliser les agriculteurs». Au passage, Benaïssa a démenti les rumeurs relatives aux Exploitations agricoles collectives et individuelles (EAC/EAI), annonçant tantôt leur «nationalisation» tantôt leur cession à des opérateurs étrangers. Par ailleurs, M. Benaïssa a révélé que le dernier Conseil des participations de l'Etat (CPE), a été principalement consacré aux structures de l'agriculture et aux structures qui dépendent des deux SGP PODA et SGPDA toutes deux relevant du ministère de l'agriculture. Plusieurs décisions ont été prises à l'issue du CPE, dont la première est relative à la création



Rachid Benaïssa, ministre de l'Agriculture et du Développement rural.

d'une société de génie rural qui s'occupera de la lutte contre la désertification, de l'aménagement des périmètres agricoles, le renforcement du patrimoine forestier ainsi que des zones humides. Cette entreprise sera créée «avant la fin du mois de mai», indique le ministre. Egalement, il y a eu la création d'une filiale pour le traite-

ment agro-aérien en partenariat avec Tassili Airlines. D'autres décisions ont été prises, en outre, concernant la mécanisation et l'engagement d'un programme sur une période de 10 années avec les complexes de Sidi Bel Abbès et de Constantine en vue de moderniser et rénover les moissonneuses-batteuses ainsi que toute sorte

de matériel. Il y a la création au sein du portefeuille de PRODA d'une société pour les entrepôts froids. A ce propos, Benaïssa a affirmé que son département vise à atteindre 10% du marché en termes de capacité d'entreposage des fruits et légumes etc. Enfin, le CPE a décidé de la création d'un complexe d'abattage et de valorisation de la viande rouge au niveau des zones de production notamment à Bougueteb, Aïn M'lila et Hassi Behbeh (Laghouat). «Les décisions ont été prises et les modes de financement sont prêts», a-t-il assuré. Aux yeux du ministre, ces décisions «sont autant d'éléments qui renseignent qu'il y a un grand intérêt au renforcement de nos capacités de régulation d'une part, et d'intervention dans l'agriculture ainsi que la création, chaque fois que c'est possible, d'une base de partenariat public-privé, d'autre part». Lors de la réunion du CPE, il a été question, en outre, de rattacher le groupe GipLait (GP), qui était jusque-là un groupe autonome, au ministère de l'agriculture. «De cette façon, nous aurons les instruments qui nous permettront, notamment, de participer avec les actions des opérateurs privés dans la régulation des produits agricoles», a souligné le ministre de l'Agriculture.

Y.D.

EXPLOITATIONS AGRICOLES INDIVIDUELLES ET COLLECTIVES

Un avant-projet de loi en discussion au gouvernement

Lors d'un point de presse en marge de la réunion des cadres du secteur, Rachid Benaïssa a révélé qu'un avant-projet de loi «est actuellement» en discussion au niveau du gouvernement relatif aux exploitations agricoles collectives (EAC) et exploitations agricoles individuelles (EAI). «Cet avant-projet actuellement en discussion, touche uniquement les 2,5 millions d'hectares sur les 47 millions d'hectares que compte le secteur de

l'agriculture», a précisé le ministre. L'avant-projet de loi en question, souligne Benaïssa, met en œuvre une décision de loi qui a été prise en 2008 dans le cadre de la loi sur l'orientation agricole, et à la faveur de laquelle les terres du domaine privé de l'Etat restent une propriété de l'Etat, outre qu'elles (les terres, Ndlr) devront être gérées sous la forme de concession. Cette loi précise les modalités qui seront appliquées pour les

personnes qui en sont déjà propriétaires, indique le ministre pour qui cet avant-projet de loi «va permettre de lever un certain nombre d'obstacles que les EAI/EAC actuelles rencontrent», notamment en termes d'accès au crédit bancaire et l'impossibilité pour les propriétaires des EAC/EAI de contracter des partenariats avec des opérateurs nationaux, etc.

Y. D.

ATTENTAT DU PALAIS DU GOUVERNEMENT

Cérémonie de recueillement à la mémoire des victimes



Une cérémonie de recueillement à la mémoire des victimes de l'attentat terroriste ayant ciblé, le 11 avril 2007, le Palais du gouvernement a été organisée, hier, à Alger. Le Premier ministre, M. Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, M. Noureddine Yazid Zerhouni, ont déposé une gerbe de fleurs à l'entrée de l'édifice et ont récité la Fatiha du Saint Coran à la mémoire des victimes. Le ministre délégué chargé des Collectivités locales, M. Daho Ould Kablia, les familles des victimes ainsi que des fonctionnaires du Palais du gouvernement ont également pris part à cette cérémonie. **APS**

LE SECTEUR AGROALIMENTAIRE EN QUÊTE DE PROFESSIONNALISME

LES EXPERTS RECOMMANDENT LE DÉVELOPPEMENT DU LABEL ALGÉRIE

PAR AMAR AOUIMER

Le panorama sectoriel à l'international de la filière agroalimentaire a été présenté, hier, au siège de l'agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) en collaboration avec le programme d'Optimexport en présence de plusieurs chefs d'entreprises algériennes, notamment privées, sélectionnées dans le cadre du challenge d'Optimexport d'aide et de soutien à l'exportation.

Ainsi, Jean-Jacques Rechenmann, expert Formatex en veille de l'information internationale, a consacré sa conférence exclusivement au volet macroéconomique et aux objectifs de la filière en précisant que «les producteurs algériens de fruits et légumes désireux d'accroître leurs chances et leurs opportunités d'exportation, sont astreints de se comparer à leurs voisins marocains et tunisiens, par exemple, pour jauger leurs capacités exportatrices. Car, il s'agit de savoir comment ces producteurs vendent tout en sachant où exporter et quels sont les marchés porteurs et cibles». La fonction d'exportation possède ses avantages et ses inconvénients, par conséquent, il devient impérieux de connaître les enjeux et les contraintes en étudiant le comportement des clients et des acheteurs. Autrement dit, il faut avoir des données

globales sur le plan macroéconomique et mettre en œuvre des moyens et une feuille de route. Abordant le cas de l'Algérie comme étant un vaste marché de l'industrie agroalimentaire, Rechenmann dira que «l'Algérie est le premier pays consommateur de céréales par tête d'habitant où le secteur agroalimentaire représente 30 % des importations tandis que les exportations hors hydrocarbures sont de l'ordre de 6 %. Il existe donc un déséquilibre surprenant». En fait, la facture alimentaire de l'Algérie dépasse 2 milliards de dollars par an alors que ses revenus d'exportation hors hydrocarbures se chiffrent seulement à 200 millions de dollars dont 25 millions pour la datte «Deglet Nour». Le conférencier estime également que les opérateurs économiques algériens ont tendance à s'orienter vers la consommation interne plus juteuse que les exportations. Faisant l'extrapolation avec les pays voisins, il souligne que le Maroc exporte des fruits et légumes frais pour un montant annuel de plus de 1,2 milliard de dollars, soit dix fois plus que les exportations algériennes, alors que la Tunisie possède des revenus en devises de plus de 1,15 milliard de dollars d'exportation de produits alimentaires, exclusivement les dattes et l'huile d'olive. Afin que les dattes algériennes deviennent compéti-

tives sur le marché international, notamment dans les pays de l'Union européenne, Rechenmann recommande notamment le développement du marketing et du label en reléguant au second plan la problématique des prix. Selon les statistiques du programme des Nations-unies, FAO, l'Algérie est en mesure de stimuler ses exportations en matière de dattes, d'huile de soja et de yaourt. Quelques unes des contraintes du secteur de l'agroalimentaire énumérées par le conférencier ont trait à l'adaptation aux standards internationaux et à la connaissance des circuits de la distribution. «Les acheteurs font confiance au distributeur et non à la marque».

La sécurité et le succès de la commercialisation des produits viennent des points de vente et de la fidélisation des clients. Le couscous produit en France et en Italie est plus vendu dans les supermarchés et les magasins halal dans les villes européennes, car les consommateurs font confiance au distributeur en ne se référant, parfois, même pas à la date de péremption des produits" a-t-il dit. L'un des obstacles majeurs des produits algériens (fruits et légumes frais pourtant de bonne qualité) sur le marché extérieur, notamment européen et américain, concerne la certification.

A. A.

ILS ONT DEPOSÉ LEUR DOSSIER EN 2001

Les souscripteurs à l'AADL attendront encore

Le calvaire des souscripteurs aux logements AADL programme de 2001, soit les premiers prétendants à cette formule, devront prendre encore leur mal en patience. Hier, ils ont organisé un imposant sit-in devant le ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme à Alger, pour la énième fois.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Les délégués des protestataires n'ont pas été reçus par les responsables du ministère qui leur ont signifiés qu'une réponse leur sera fournie dimanche prochain. Rappelons que la journée d'hier, qui correspondait au 11 avril, a été choisie à l'issue du récent sit-in des souscripteurs organisé le 16 mars dernier. Donc, les doléances des souscripteurs aux



Les souscripteurs au programme 2001 de l'AADL en colère investissent la rue.

Ph / F. Boudiaf

logements auprès de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) traînent de report en report. Les protestataires ne baissent pas pour autant les bras. «Nous continuerons notre protestation jusqu'à satisfaction complète de nos revendications légitimes», criait une vieille femme, présente au sit-in en dépit de son âge. En effet, les différents

souscripteurs attendent avec impatience une solution heureuse à leur problème. «Le ministère nous a promis une solution, mais celle-ci tarde à venir», a affirmé Dahmani Farid, l'un des dix délégués des souscripteurs.

Notre interlocuteur nous a expliqué que 3.000 dossiers établis par le comité par ordre de date de dépôt, ont été présentés

au ministère, en attendant une réponse favorable. Mais il semblerait que les différents délégués divergent sur quelques points, notamment le nombre et l'identité des bénéficiaires, à entendre certaines indiscretions parmi les animateurs du sit-in hier. Un point commun : tous les souscripteurs déplorent l'attitude des responsables de l'AADL. «Ils nous font traîner

depuis maintenant 10 ans, alors que des souscripteurs de 2002/2003 ont obtenus leurs logements», a attesté un autre souscripteur, en racontant le calvaire qu'il endure depuis 2001 de la part de l'AADL, puis de la CNEP qui s'est désengagée de la construction de 65.000 logements qui lui ont été transférés. En attendant de quoi sera fait dimanche prochain, les protestataires maintiennent leur mobilisation et semblent déterminés à «arracher» leurs droits. «Le droit au logement est consacré par la Constitution, qu'on le respecte alors», a soutenu un homme, la cinquantaine, au milieu d'un impressionnant dispositif policier mobilisé à l'occasion, et renforcé par des forces anti-émeutes. Cantonnés sur le trottoir en face du ministère de l'Habitat, les souscripteurs, venus nombreux, n'ont pas hésité à crier leur colère devant les portes du premier responsable du secteur, dans l'espoir de trouver une oreille attentive à leurs doléances à même de mettre fin définitivement à leur calvaire qui dure depuis bientôt dix années.

M. C.

2^E SESSION DE LA HAUTE COMMISSION MIXTE ALGÉRO-SYRIENNE

Alger et Damas résolus à accentuer leur coopération

Algérie et la Syrie ont réaffirmé hier à Alger leur détermination à promouvoir et développer leur coopération bilatérale en exploitant les capacités dont disposent les deux pays. Intervenant à l'ouverture des travaux de la 2^e session de la Haute commission mixte de coopération algéro-syrienne, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et son homologue syrien, Mohamed Naji Otri, ont exprimé l'ambition d'Alger et de Damas d'impulser les relations de coopération économiques afin de les hisser au niveau des relations politiques. Ouyahia a relevé avec satisfaction la "dynamique" enregistrée dans la coopération entre les deux pays, soulignant à ce sujet que près de 50 délégations algériennes ont visité la Syrie et qu'une série d'accords dans divers

domaines ont été préparés pour cette session. Le Premier ministre a salué, d'autre part, "l'amélioration appréciable" enregistrée dans la situation de la communauté algérienne vivant en syrie. "Les multiples échanges de délégations entre Alger et Damas ont permis une meilleure connaissance des nouvelles possibilités de coopération", a estimé le Premier ministre, ajoutant que les accords qui seront signés lors de la présente session "offriront de meilleures perspectives de partenariat aux hommes d'affaires, aux universités et aux diverses instances des deux pays".

A cette occasion, il a invité les entreprises algériennes et syriennes à saisir l'opportunité offerte par "le programme d'investissement public très important" que compte lancer l'Algérie, afin d'établir

des partenariats et bénéficier de marchés publics à des "conditions préférentielles".

Par ailleurs, et sur un autre volet, Ouyahia a affirmé que les peuples arabes "poursuivent leur lutte pour l'indépendance de la Palestine et l'instauration d'un Etat palestinien souverain avec EL-Qods pour capitale".

"Les peuples arabes poursuivent également leur lutte pour la libération du Golan et ce qui reste des territoires libanais encore sous occupation", a-t-il encore affirmé, appelant les Palestiniens à unifier leurs rangs et leurs positions et soulignant la nécessité de sauvegarder l'unité de l'Irak et son indépendance. Pour sa part, le Premier ministre syrien a mis en exergue le caractère "exemplaire" des relations fraternelles entre l'Algérie et la Syrie.

Otri a exprimé sa conviction que la 2^e session de la Haute commission "permettra de renforcer les relations bilatérales, eu égard aux potentialités que recèlent les deux pays, en vue de bâtir une coopération stratégique économique, commerciale et industrielle". Vingt-cinq conventions, mémorandums d'entente, programmes exécutifs et protocoles d'accord seront signés lors de la séance de clôture de la 2^e session de la Haute commission mixte, prévue lundi. Il s'agit de documents relatifs aux secteurs du commerce, des finances, de l'industrie, des entreprises, du transport, du commerce, des ressources en eau, de l'éducation, de la culture, des archives, de la justice, du travail, du tourisme et des affaires sociales.

R. N.

ENTRE «CAS LITIGIEUX» ET CONTESTATION DES RÉSULTATS DU 9^E CONGRÈS

Le FLN peine à confectionner la liste des membres du BP

PAR SADEK BELHOCINE

C'est dans la dernière semaine du mois d'avril que sera connue la composition des membres du Bureau politique issue du 9^e congrès du vieux parti qui s'est tenu à Alger du 19 au 21 février dernier. Il était prévu que cette composition devait être divulguée lors de la première réunion du Comité central du vieux parti qui était programmée dans les tous prochains jours. Un léger retard sur le timing qui serait, selon des cadres du FLN, dû au fait que le ministère de l'Intérieur n'a pas encore tranché sur les « cas litigieux ». Plus que cela, au sein même du parti, des tendances se dessinent face à cette problématique. Il y a ceux de la tendance «

ferme» qui estiment que les personnes élues au Comité central doivent être «intégrés» pour gérer les affaires du parti et souhaitent que le ministère de l'Intérieur approfondisse les enquêtes sur les « cas litigieux » et doit sévir pour toute fausse déclaration en les excluant de la composante du Comité central et engager des poursuites judiciaires le cas échéant.

D'autres pensent que des «cas litigieux» sont «justifiables» et qu'il faut attendre la décision de justice dans le cas où leur affaire «est pendante» devant les juridictions. Il reproche à la direction du parti d'avoir entravé les travaux de la commission de validation des membres, installée pour étudier les dossiers des élus au Comité central. Selon

eux, si cette commission avait les coudees franches pour mener à terme cette mission, «les dépassements» n'auraient pas eu lieu et les «cas litigieux» ne seraient pas arrivés. Il n'y a pas que ce problème «sur les épaules» du secrétaire général, reconduit à son poste, Abdelaziz Belkhadem.

Un groupe de cadres et militants du parti, «frondeurs», n'acceptent pas les résultats issus du 9^e congrès, qui selon lui «n'ont pas été validés» par les congressistes.

Il n'y avait, assurent-ils, que tout au plus 400 personnes lors de l'adoption des recommandations. Le quorum n'étant pas atteint, expliquent-ils, la légitimité du congrès est entachée. Ils n'arrivent pas à expliquer la présence au

Comité central des membres de la direction politique qui n'ont pas été élus aux élections locales alors que d'autres nouveaux arrivés dans les rangs du vieux parti se sont vus offrir une place dans le Comité central. Le règlement de compte n'a pas fini de faire des dégâts dans les rangs du vieux parti, regrettent-ils, disant ne pas comprendre la versatilité qui se contredit dans ces instructions adressées à la base recommandant une chose et faire son contraire, tels que la représentation féminine et l'ouverture du vieux parti aux jeunes. En tout état de cause, ce groupe de cadres et militants n'entend pas se taire face à «ces dérives» et prédit «d'énormes surprises» dans les prochains jours.

S. B.

UNIVERSITE DE TIZI OUZOU

L'Institut des sciences économiques paralysé

Les étudiants de l'Institut des Sciences économiques de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi Ouzou sont en grève illimitée. Hier, ils ont occupé le bureau du responsable de la faculté des sciences économiques, sciences de gestion et sciences commerciales afin de signifier leur mécontentement devant le silence des responsables après plus de deux semaines de grève. Interrogés sur place, les représentants du comité de l'Institut en question ont tenu à dénoncer ce qu'ils qualifient de politique de laisser aller et de marasme socio pédagogique et de désarroi. «L'un des problèmes qui nous préoccupent, c'est la bibliothèque de moins de 70 mètres carrés, qui a été ouverte pour accueillir plus de 7.700 étudiants qui s'entassent des heures et des heures dans l'espoir d'obtenir un ouvrage». Les étudiants s'étonnent du retard accumulé dans l'installation du réseau WI-FI qui n'a pas encore vu le jour malgré les maintes manifestations et les protestations qui «nous ont coûté les yeux de la tête sans pour autant parvenir à arracher cet outil important surtout dans ce contexte de mondialisation». Une réunion a regroupé les représentants des étudiants au niveau du bureau du doyens et elle a abouti sur la décision d'observer une grève illimitée. Ces derniers revendiquent l'affichage de toutes notes de moyenne durée ainsi que les corrigés types et des séances de consultations pour l'ensemble des modules, l'installation d'un réseau WI-FI au niveau de la faculté et l'ouverture de la salle de lecture de l'ex-bibliothèque centrale. Le comité des étudiants exige aussi d'équiper leur bureau d'une sonorisation, d'un micro-ordinateur ainsi que des matières et fourniture nécessaires au bon fonctionnement de la structure syndicale. Notons que dans le cadre de leurs actions de protestation, les étudiants ont occupé, depuis hier, le bureau du doyen. Pour le libérer, ils revendiquent l'ouverture d'une cafétéria, l'ouverture de la deuxième bibliothèque de la faculté et enfin, la dotation de la faculté d'une ambulance.

Lounas Bougaci

RELOGEMENT DES HABITANTS DE L'AVENUE DE ROUMANIE À CONSTANTINE

L'indemnisation fait des mécontents

Un dispositif sécuritaire impressionnant a été déployé, hier dès la première heure, au niveau de l'avenue de Roumanie en perspective du relogement de 690 familles. Les violents incidents qui sont survenus, jeudi dernier dans ce quartier, à la faveur de l'opération du tirage au sort ont amené les pouvoirs publics à ceinturer toute la région. Sur toute l'avenue qui s'étale sur plusieurs kilomètres, les éléments anti-émeutes renforcés par les engins d'intervention, s'étaient positionnés dans presque chaque coin. Les contestataires non bénéficiaires de cette opération qui s'inscrit dans le cadre du programme de l'éradication de l'habitat précaire, doublé de celui de la modernisation de Constantine, ont exprimé leur mécontentement, trois jours auparavant, en dressant des barricades et en bloquant la circulation. Elles sont quelques trois cents familles à s'estimer avoir été écartées des listes au moment où le discours officiel parle «d'intrus». Selon certaines indiscretions, les autorités auraient «tendu une perche» à ces riverains pour que l'opération d'hier puisse se dérouler dans le calme. S'agirait-il de promesse de réétudier leurs cas? Rien n'a filtré pour l'heure. La question des indemnités a suscité, quant à elle, une levée de bouclier. Une dizaine de propriétaires habitant le site dont certains depuis les années cinquante, ont exprimé leur désappointement face à l'évaluation de leur patrimoine. Les montants des indemnités qu'ils percevront, de l'ordre de 36 à 300 millions de centimes, semble-t-il, restent largement contestés.

Naima Djekhar

DÉBRAYAGES ET SIT-IN RÉGIONAUX PRÉVUS DANS 11 WILAYAS

Le Cnapest en grève ce mercredi

La grogne des enseignants de l'éducation nationale refait de nouveau surface. Déplorant la non satisfaction de leurs revendications socioprofessionnelles et les menaces de répression brandies par le ministre de l'Éducation, les coordinations de onze wilayas du pays, adhérentes au Cnapest, ont décidé d'observer une journée de grève, mercredi prochain, suivie de rassemblements devant les directions de l'éducation.

PAR AMEL BENHOCINE

Il s'agit des wilayas d'Alger (est et ouest), Constantine, Sétif, Tizi Ouzou, Bouira ainsi que certaines autres. Convaincus et sereins quant à la justesse de leur combat, les professeurs de l'enseignement secondaire et technique desdites régions accusent leur ministère d'avoir poussé la situation au pourrissement et à l'impasse renonçant à la voie de la négociation dans le conflit de travail qui l'oppose aux travailleurs du secteur.

«Privilégiant la logique de la confrontation traduite par les mesures coercitives et autres moyen de répression, face au non respect des engagements cosignés sur les procès verbaux, ajoutées aux amputations illégales opérées sur les salaires des grévistes allant jusqu'à 9 jours, le ministère croit pouvoir faire taire une corporation déterminée et attachée à ses revendications», lit-on sur un communiqué du Cnapest, parvenu hier à notre rédaction.



Le Cnapest renoue avec la protesta.

Ph./Midi Libre

Les enseignants ont ainsi affirmé leurs engagements pour la défense du droit constitutionnel à la grève comme moyen d'expression démocratique.

Au regard de cette situation «hostile», le conseil de la wilaya de Bouira a décidé, quant à lui, de boycotter les examens du deuxième trimestre et compte déposer plainte contre la direction de l'éducation de la wilaya, et ce, outre la journée de grève prévue le 14 avril.

Déterminés, les enseignants exigent la satisfaction des revendications relatives aux dossiers du régime indemnitaire, des œuvres sociales et de la médecine de travail ainsi que le respect des libertés syndicales. Joint hier par téléphone, le chargé de communication du Cnapest, Messaoud Boudiba, nous a affirmé, à ce titre, qu'une réunion extraordinaire est prévue ces jours-ci pour décider d'une éventuelle

grève nationale. «Pour l'instant, ce n'est que onze wilayas qui ont exprimé leur mécontentement quant à certains problèmes administratifs et financiers locaux. La colère de ses coordinations suscitée est relative aux ponctions sur salaires de leur adhérents, ce qui n'a pas été fait dans d'autres wilayas», a-t-il expliqué.

Les coordinations régionales du Cnapest ont, poursuit-il, l'autonomie dans la contestation et peuvent protester pour des problèmes locaux de leur propre région. Il n'en demeure pas moins que cette grogne qui se manifeste au niveau de différentes régions risque fortement de déboucher sur une protestation nationale aux retombées néfastes sur l'avenir des élèves qui ne sont qu'à quelques jours seulement des examens de fin d'année.

A. B.

Grogne des enseignants à Constantine

A Constantine, comme dans le reste des wilayas où il est implanté, le Cnapest dénonce l'absence du dialogue avec la tutelle locale qui, selon le communiqué, affiche une attitude vraisemblablement édictée par le département de Benbouzid. L'arrêt de travail prévu pour la journée de mercredi sera suivi d'un sit in devant le siège des œuvres sociales du secteur, sis à Boussouf, dans la banlieue nord de la ville. Une manière de rappeler que le dossier des œuvres

sociales, tout autant que ceux du régime indemnitaire et de la médecine de travail qui représentent des points essentiels dans la liste revendicative, n'auraient pas connu de grandes avancées. La rétention des notes des examens du deuxième trimestre s'inscrit aussi dans la droite ligne de la stratégie de contestation. Pour le mois d'avril, les enseignants des paliers secondaire et technique sanctionnés verront leurs salaires amputés de 9 jours... «Ce qui représen-

tera une somme considérable, pouvant atteindre les 14 000 dinars», sera-t-il soutenu. Dans ses déclarations à la presse, le coordinateur du Cnapest à Constantine a précisé que dans le cas des ponctions, le texte est pourtant clair... «Il stipule qu'elles ne peuvent se faire que sur plusieurs mois à raison de 3 jours pour chaque mensualité». Et de rappeler que, concernant le salaire du mois de mars, il y a eu la défalcation de 5 journées.

N. D.

DÉCLINANT LES INVITATIONS DE BARKAT

Les médecins refusent un dialogue «orienté»

Le bras de fer opposant l'intersyndicale des praticiens de santé publique à leur tutelle perdure, en dépit du gel de la grève au bout de quatre mois de lutte. Invités par le ministre de la Santé, Saïd Barkat, à des réunions de concertation au cours de la semaine pour discuter les revendications socioprofessionnelles demeurant sans solutions, le syndicat des praticiens de santé publique (Snpsp) et le syndicat des praticiens spécialistes (Snpsp) ont décidé de décliner conjointement ces réunions qui n'ont abouti à aucun engagement concret, à l'image des précédentes réunions achevées avec une non conciliation. «L'ordre du jour de ces réunions est déjà



Le docteur Lyes Merabet.

fixé par la tutelle, alors à quoi bon y aller juste pour faire de la figuration puisqu'elle n'est pas ouverte à la négociation», a déploré, le président du Snpsp, le docteur Lyes Merabet, joint hier par le Midi Libre. Selon notre interlocuteur, le ministre de la Santé fait dans l'ambiva-

lence. D'un côté, il insiste sur la tenue de réunions de négociation, et d'un autre, il maintient toujours les mesures de répression relatives aux ponctions sur les salaires des grévistes. «On est loin d'être dans la conciliation dans ce cas là», a-t-il dit. Ace titre, un rassemblement du personnel médical est prévu samedi prochain au CHU de Mustapha-Pacha à Alger, afin d'exprimer leur mécontentement quant à leur situation inchangée. Pour rappel, les blouses blanches, en grève durant quatre mois et gelée le 27 mars dernier, défendent une plate forme de revendications inhérentes à l'amendement du statut particulier promulgué sans leur accord fin 2009, le dossier du régime indemnitaire,

l'octroi d'un quota de logements de fonction ainsi que l'application des lois relatives au repos hebdomadaire dans la santé publique. Quant à leur éventuelle concertation avec les autres syndicats de la fonction publique, notamment, ceux de l'éducation nationale, afin de défendre ensemble les droits et les libertés syndicales, le Dr Merabet nous affirme qu'une réunion est prévue la semaine prochaine pour décider des actions à entreprendre. «Nous espérons à travers cette démarche commune dégager des solutions concertées à nos conflits sociaux», a-t-il dit. A noter que le Cnapest et l'Unpef sont officiellement favorable à cette alliance syndicale.

A. B.

SALON INTERNATIONAL DU MÉDICAMENT ET DE L'ÉQUIPEMENT MÉDICAL (SIMEM) À PARTIR DU 21 AVRIL

LE RENDEZ-VOUS DES PROFESSIONNELLS DE LA SANTÉ

La 13^e édition du Salon international du médicament et de l'équipement médical (SIMEM) se tiendra du 21 au 24 avril prochain au Palais de la culture Moufdi-Zakaria à Alger, en présence de 156 firmes venues de 25 pays.

PAR MOKRANE CHEBBINE

Ce salon, placé sous le patronage du ministre de la Santé, de la population et de la Réforme hospitalière, jouit d'une grande crédibilité internationale de par sa longévité, la qualité de ses participants et la maîtrise de son organisation qui font de lui un salon-référence en la matière. Nouveauté de l'année, «Canal-santé» est un espace proposant des communications et présentations d'équipement quotidiennement de 14h à 16h à l'intention des visiteurs et de la presse nationale, en plus d'un hot-spot wifi qui permettra une libre connexion à Internet dans l'enceinte du Palais de la culture qui abritera la manifestation. Cette exposition est dédiée aux différents aspects du secteur tels les équipements et instruments médico-chirurgicaux, l'imagerie médicale, le mobilier hospitalier, les équipements réactifs de laboratoire, les consommables, les fluides médicaux, les produits pharmaceutiques, le matériel de stérilisation ainsi que certains services spécialisés. La participation algérienne à ce salon de référence reste majoritaire avec une quarantaine d'exposants, fabricants et importateurs compris. Le pavillon France réduit à moitié par rapport à la dernière édition, demeure le meilleur représentant étranger au SIMEM, soit 11 exposants jouissant du



Le salon a acquis une renommée internationale.

label UBI France (22 lors de l'édition passée) et 15,38 % de l'ensemble des firmes. Aussi la France sera-t-elle représentée par 16 autres compagnies et laboratoires à travers leurs partenaires algériens respectifs. Le SIMEM sera également marqué par une forte présence des équipements et produits européens, à leur tête l'Allemagne avec 20 firmes, l'Italie avec 13 firmes, de l'Autriche et de l'Espagne avec 4 firmes chacun, ainsi que de Hollande, de Belgique, de Suède, d'Angleterre, de Hongrie, de Finlande, de Suisse, de Slovaquie et de Tchéquie avec

entre 1 et 3 représentants chacun. La Chine, elle, renforce sa présence avec 6 firmes exposant elles-mêmes leurs équipements contre 3 seulement l'an dernier, en plus de 4 autres firmes en partenariat avec des algériens, soit 10 compagnies représentées.

Par ailleurs, d'autres marques de grands pays seront présentes au SIMEM, en l'occurrence du Japon (6 marques), des Etats-Unis et de l'Inde (5 marques chacun), du Brésil (3 marques) et de Corée, d'Argentine, du Liban, du Pakistan et Turquie (1 à 2 marques chacun). M. C.

40 CADRES GRATIFIÉS LORS DE LA SORTIE DE LA 4^E PROMOTION MBA EXÉCUTIF DE L'ESAA

Les grandes écoles françaises reconnaissent les compétences algériennes

Plus de 40 cadres d'entreprises nationales (publiques et privées) ont été honorés samedi soir, lors de la cérémonie de remise de diplômes de MBA Exécutif, organisée à l'école supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammedia, sous le haut patronage des ministres de commerce et de la PME et artisanat. Rehaussée par la présence de Brahim Bendjaber, président de la chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et président du conseil d'administration de l'ESAA, Fayçal Abbas, secrétaire général du ministère de l'énergie et des mines et Mme Anne Stefanini, directrice de l'enseignement de la chambre de commerce et d'industrie de Paris (ECCIP), cette cérémonie a permis en outre la sortie d'une promotion MB Exécutif Sonatrach au profit de 10 cadres du groupe pétrolier.

Bendjaber n'a pas manqué de souligner l'importance de l'événement en termes de formation des cadres et de qualité de l'enseignement dispensé à l'ESAA, depuis sa création le 13 juillet 2004, suite à un

accord intergouvernemental entre l'Algérie et la France. Mme Joëlle Le Vourc'h qui vient de succéder à Bruno Ponson directeur de l'ESAA (2005-2009), a mis l'accent, quant à elle, sur la reconnaissance de l'ESAA par les grandes écoles françaises et espagnoles (HEC Paris, EUROMED Marseille et ESCP Madrid) qui ont accueilli les lauréats algériens durant leur processus de formation. L'ESAA constitue, dit-elle, une grande école de formation des cadres de gestion et d'entrepreneuriat.

«C'est une école d'excellence au niveau de l'Afrique» a-t-elle ajouté, tout en indiquant que les étudiants honorés peuvent, s'ils le désirent, poursuivre leurs études dans les grandes écoles, en France. Le programme MBAE de l'ESAA est destiné, dit-elle, aux cadres supérieurs à fort potentiel de développement et aux chefs d'entreprises. Le diplôme délivré validant le succès à cette formation est co-signé par les directeurs des quatre grandes écoles du consortium qui sont HEC Paris, ESCP Europe, EUROMED de Marseille et

ESAA. Fayçal Abbas a souligné l'importance de la création de l'ESAA dans le cadre, dit-il, d'un partenariat et de la coopération algero française dans le domaine de l'enseignement supérieur. Son objectif principal est de répondre, dit-il, aux besoins de l'Algérie en termes de formation des cadres de gestion et d'entreprises. Il s'agit aussi de faire face aux défis de la mondialisation. Ce programme qui se déroule sur une durée de 18 mois est conforme aux standards internationaux. «Les méthodes de travail appliquées durant cette formation sont à la pointe de la modernité et de la réalité entrepreneuriale» a-t-elle ajouté à la fin de la cérémonie. Etant valorisées hors frontières, les compétences et la matière grise algériennes ont besoin de reconnaissance et d'égards sur le plan interne sachant que les cerveaux algériens sont des sommités dans les pays développés (Europe et Etats-Unis d'Amérique) où ils ont des postes de responsabilité importants et stratégiques.

A. A.

EN PRÉVISION DE LA RÉUNION D'ORAN SUR LE GAZ

Chakib Khelil s'entretient avec le SG du FPEG

Le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Chakib Khelil, s'est entretenu dimanche à Alger avec le secrétaire général du Forum des pays exportateurs de gaz (Fpeg), M. Leonid Bokhanovski, sur la préparation de la 10^{ème} réunion de ce forum prévue le 19 avril en cours à Oran. Selon un communiqué rendu public par son département, M. Khelil, président en exercice actuel du Fpeg, a également abordé avec M. Bokhanovski l'état du marché gazier international. La prochaine réunion de ce Forum ministériel, qui sera précédée par celle des experts, regroupera les ministres des 11 pays membres de Fpeg (Algérie, Bolivie, Égypte, Guinée Equatoriale, Iran, Libye, Nigeria, Qatar, Russie, Trinidad et Tobago et Venezuela), ceux des pays observateurs ainsi que les ministres invités du Yémen et de l'Angola. Créé en 2001 à Téhéran en Iran, le forum se veut être une plate-forme d'études, d'échanges d'informations et d'expériences sur tous les segments de l'industrie gazière. Mais sa naissance officielle a été annoncée en décembre 2008 à Moscou, lors de la 7^{ème} session ministérielle qui avait été sanctionnée par l'adoption du statut du Forum et la désignation de Doha pour en abriter le siège. Il regroupe aujourd'hui les principaux pays gaziers qui contrôlent 73% des réserves mondiales de gaz et 42% de la production gazière. «Une étude initiée par l'Algérie et qualifiée de très importante par les pays membres a été entreprise pour évaluer le bilan de l'offre et de la demande de gaz à moyen terme sur les principaux marchés de consommation», précise le communiqué. Les conclusions de cette étude seront débattues à Oran par les ministres des pays membres du Fpeg «en vue d'établir un plan d'action visant à élaborer une stratégie pour développer une véritable coordination entre pays membres pour anticiper les réactions des marchés gaziers». I. A.

Sonatrach annonce deux nouvelles découvertes d'hydrocarbures dans le bassin d'Illizi

Le groupe pétrolier Sonatrach a annoncé, hier, dans un communiqué, deux nouvelles découvertes d'hydrocarbures réalisées dans le bassin d'Illizi. Ces découvertes ont eu lieu à la suite des forages des puits In Akarnil-2 (IAK-2) et Ain Antar Est-2 (AARE-2) réalisés respectivement dans les blocs 239a, et 244a, situé dans le périmètre Tindhert dans le bassin d'Illizi, selon les précisions de Sonatrach. Le puits IAK-2 a débité à partir du réservoir Dévonien supérieur F2 4,094 m³/h d'huile avec une pression en tête de 200 PSI sous duse 32/64" dans l'intervalle 1960 m - 1967 m. Quant au puits AARE-2, il a débité à partir du réservoir Dévonien F2, 8070 m³/h de gaz et 3,68 m³/h de condensat avec une pression en tête de 1600 PSI sous duse 32/64" dans l'intervalle 2446 m - 2460,5 m. Ces découvertes, faut-il le rappeler, portent à cinq le nombre de découvertes enregistrées par Sonatrach en effort propre, durant l'année en cours. O. A.

SALON NATIONAL DE LA PME PRODUCTIVE

Plus de 80 exposants attendus

La ville de Tizi Ouzou abritera à partir d'aujourd'hui le salon national de la petite et moyenne entreprise. L'événement sera abrité par la salle omnisports «Said-Tazout» de la Nouvelle Ville. L'objectif de ce salon, organisé par la direction de wilaya de la PME et de l'artisanat, est la promotion de la petite et moyenne entreprise productive en tant que créatrice de richesses et d'emplois. La première édition de ce salon prévoit la participation de quatre-vingt-deux exposants et aura pour principaux buts de promouvoir le produit national et les potentialités de la région en faisant porter l'effort tout particulièrement sur la qualité et les activités à forte valeur ajoutée. Les organisateurs de ce salon expliquent que les potentialités que recèle notre pays «sont immenses et le prédisposent à développer toutes les activités économiques». La wilaya de Tizi Ouzou, à elle seule, totalise 201.545 entreprises. La wilaya est classée deuxième après Alger. Les organisateurs expliquent enfin qu'afin de mettre en évidence ce potentiel et ce dynamisme de la région en matière de création et de développement de la PME, une panoplie de produits qui se sont distingués par leur qualité sera exposée pendant les quatre jours, et ce, par des entreprises nationales activant dans divers domaines comme les produits laitiers, les matériaux de construction, les produits textiles, les produits céréaliers, l'huile d'olive, les boissons, la viande blanche, les pâtes alimentaires, le mobilier, les crèmes glacées, les câbles électriques, le papier d'emballage, le matériel et équipement médical et les services liés à la communication. Lounes Bougaci



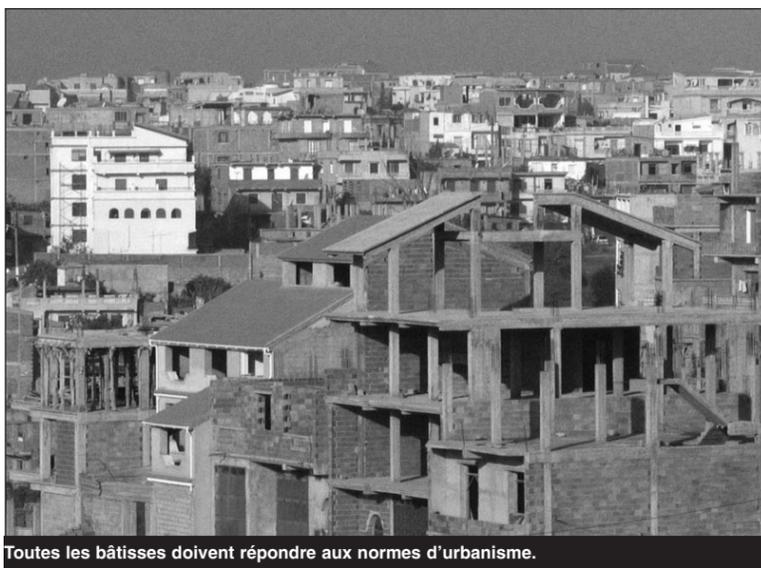
CONSTRUCTIONS ILLICITES ET INACHEVÉES À BACHDJARAH

Lancement de l'opération de régularisation

La commission pour la régularisation des titres de propriété est à pied d'œuvre à travers les quarante-sept agglomérations de Bachdjarah. Cette campagne entre dans le cadre de la mise en œuvre de la loi de juillet 2008 édictant la mise en conformité des bâtisses.

PAR CHAFIKA KAHLAL

L'opération pour la régularisation des titres de propriété est lancée à travers la localité de Bachdjarah. Une commission technique est à pied d'œuvre, depuis quelques jours, à travers la localité, soit plus de quarante-sept agglomérations urbaines. Cette commission est composée d'un juge près le tribunal d'Hussein Dey, de représentants de la direction de la culture, de la Direction de la gestion du foncier et de l'urbanisme, du premier secrétaire de l'APC de Bachdjarah, de techniciens en architecture et urbanisation et d'un expert foncier. Cette campagne a pour objectif la régularisation des titres de propriété de maisons et de terrains ainsi que la mise en conformité des permis de construire, dont plus de 90% des familles installées dans ces 47 agglomérations n'ont pas. Ces cas sont plus répandus dans les quartiers La Glacière, Oued Ouchaïeh, Djenane Mabrouk, tout d'abord envahis par des bidonvilles, convertis par la suite illégalement en maisons en dur. Ces tournées d'inspection entrent dans l'application de la



Toutes les bâtisses doivent répondre aux normes d'urbanisme.

loi de juillet 2008 de la mise en conformité des constructions achevées et illicites, l'illégalité pour les obtention des terrains ou parce qu'ils ne possèdent pas de permis de construction. Une loi, qui n'est selon l'inspecteur général de l'urbanisme auprès du ministère de l'Habitat et de l'Urbanisme «pas une loi sanction, mais plutôt une loi de régulation et de réconciliation», a-t-il dit au cours de son intervention au forum d'El Moudjahid tenu fin mars dernier. Cette commission aura pour mission, selon le premier responsable de cette commune, le contrôle de tous les points inscrits dans cette loi qui «impose au maître d'ouvrage d'être propriétaire du terrain, le respect des normes urbanistiques et de construction». Il est à rappeler à cet effet que six décrets d'application, deux arrêtés interministériels et une circulaire pour baliser la construction ont été promulgués en 2009. La commission doit donc contrôler si les constructions érigées sur le territoire de la commune, aussi bien privées que publiques, ont bien respecté

les normes d'urbanisme et de construction et demandera à ceux en situation illégale de se conformer aux délais donnés et aux retardataires de déposer leurs dossiers au niveau de la commune pour une éventuelle régularisation. Les dossiers déposés seront étudiés par une commission spécialisée et un architecte. Les maîtres d'ouvrages sont donc appelés à transmettre leurs dossiers à l'APC qui chargera ainsi sa commission de vérifier la conformité de la construction, établir les P-V et transmettre le dossier à la commission de daïra, tout cela dans un délai qui ne saurait excéder quinze jours, nous affirme le P/APC. Il est à signaler que la commune de Bachdjarah a procédé à une opération d'information et de communication pour justement prévenir les intéressés du passage de la commission pour régulariser leurs situations administratives avant l'achèvement de l'opération et la fin des délais de dépôt de dossiers, précise-t-on.

C. K.

TRAVAUX DU MÉTRO

Bouchons et stress à Bourouba

Les résidents de la commune de Bourouba, vivent déjà depuis plus d'un an, le calvaire des interminables embouteillages engendrés par les travaux du métro d'Alger. Les automobilistes empruntant ces voies d'accès sont contraints d'effectuer un important détournement en passant par la cité Les Eucalyptus pour justement éviter ce chantier qui perdure et qui paralyse la circulation parfois pendant des heures. Cette situation se répercute non seulement sur les automobilistes, mais également sur les habitants de la cité des Eucalyptus, qui servant ainsi de voie de secours, voit chaque jour, affluer des milliers de voitures démultipliant la pollution et les nuisances, mais qui aussi représentent de nouveaux dangers pour les enfants du quartier, lesquels en l'absence d'aires de jeu n'ont d'autre choix que de s'ébattre sur cette voie publique. Il est aussi à noter que les routes de cette cité, avec ce taux effréné de fréquentation, commencent à se dégrader sérieusement et à se transformer en pistes cahoteuses pleines d'ornières.

EL ACHOUR

Imminente réfection de la route d'El Qadous

Les autorités communales de la commune d'El Achour ont enfin décidé de répondre favorablement aux incessantes revendications des habitants d'El Qadous concernant la réfection des routes et la réalisation de trottoirs indispensables pour leur sauvegarde. Les résidents d'El Qadous, quartier situé dans la commune d'El Achour, en effet ne cessent depuis de longs mois de dénoncer la grave détérioration de leurs routes et l'absence de trottoirs. Il faut signaler que cette situation est d'autant plus inquiétante que la localité d'El Qadous abrite deux établissements scolaires, l'un privé et l'autre public, ce qui expose les élèves de ces écoles quotidiennement aux dangers de la circulation en l'absence de trottoirs et du moindre ralentisseur. On déplore en effet, jusqu'ici, plusieurs accidents, fort heureusement et par miracle sans pertes humaines. Face à la pression des parents d'élèves, angoissés pour la sécurité de leurs enfants, les autorités locales d'El Achour ont ainsi annoncé le lancement imminent des travaux pour l'installation de ralentisseurs et de trottoirs. Ces aménagements viendront ainsi mettre fin aux angoisses des parents.

PLACE DES MARTYRS

Quand le commerce informel facilite les agressions

La place des Martyrs à Alger s'est, petit à petit, transformée en refuge pour toutes sortes de délinquants. Il y est ainsi déploré quotidiennement des vols et des agressions commises en plein jour. Les riverains déclarent être inquiets de l'ampleur prise par ce phénomène. "les policiers concentrent tous leurs efforts sur la lutte contre les commerçants informels, pendant que ces voyous profitent de ces mêmes commerçants en profitent pour détrousser les passants", nous explique-t-on. En effet les malfrats profitent du nombre impressionnant de clients agglutinés devant les étals pour repérer leur proie, passer à l'action et dépouiller tranquillement les pères et mères de famille attirés par les prix attractifs proposés par ces marchés et qui se retrouvent dépouillés en un rien de temps, eux qui sont venus pour tenter de faire des économies.

C. K.

LE JARDIN DU «FOYER CIVIQUE» PLACE DU 1^{ER}-MAI

Un coin de paradis livré à la déchéance

Le jardin public, situé à proximité du Foyer civique à la place du 1^{er}-Mai, reste totalement abandonné après avoir fait pendant des années le bonheur des riverains. Ce qui est le plus condamnable, c'est que ce triste constat est fait au moment où l'on milite activement pour la création d'espaces verts et d'aires de jeu. Aujourd'hui ce petit coin paradisiaque est en train de se transformer en refuge pour les amateurs de la "dive bouteille" et les délinquants en tous genres. Doté autrefois de plusieurs infrastructures ludiques, un petit train pour enfants, une balançoire, un petit toboggan et plusieurs bancs sur lesquels les familles accompagnant leurs enfants aimaient bien se détendre en fin de journée ou durant les week-ends. Ce jardin autrefois aménagé pour

accueillir les riverains était surveillé en permanence par des agents de sécurité et entretenu quotidiennement par des agents de propreté, mais aujourd'hui le train, la balançoire, le toboggan, les familles, les vieux retraités avec leurs journaux, tous ont disparu pour céder la place aux nombreuses décharges publiques et cadavres de bouteilles. Mais le plus inquiétant restent les groupes de délinquants qui envahissent ces lieux au crépuscule sans que cela ne semble nullement interpellé les autorités en charge de ces espaces publics. Ces groupes de jeunes délinquants ont réussi à instaurer un climat de terreur, les enfants n'osent plus s'aventurer dans ce jardin et même les lycéens d'El Idrissi jouxtant ce jardin ne vont plus s'y détendre en attendant

la reprise des cours de l'après-midi. Ils appréhendent nous disent-ils "d'être agressés pour se faire enlever leurs portables ou argent de poche". La crainte de recevoir un mauvais coup les pousse à rester sagement devant le portail de leur lycée. Même la fontaine, qui glougloutait à côté, a cessé de couler comme pour exprimer sa tristesse et son deuil sur ce jardin qui se meurt face au laxisme des autorités et le laisser-aller des riverains qui ont fini par accepter cet état de faits. Y aura-t-il des mesures fermes ou une intervention salutaire d'une partie quelconque pour faire renaître la vie dans ce jardin et redonner le sourire aux enfants qui ont perdu leur espace de jeu.

C. K.



CHLEF

Le CET bientôt opérationnel

Un Centre d'enfouissement technique (CET) sera très bientôt opérationnel à Meknassa, dans la commune de Oued-Sly, à côté du chef-lieu de wilaya, a-t-on appris de la Direction de l'environnement et de l'aménagement du territoire. Selon M. Benyoucef, ingénieur à cette direction, cette infrastructure devra traiter tous les déchets du chef-lieu de wilaya et de certaines communes limitrophes, et une fois réceptionné, le CET jouera un rôle important dans la protection de l'environnement, tout en éliminant les points noirs et les décharges sauvages qui ont vu le jour un peu partout à travers la wilaya. De même, il est important de noter que ce CET est appelé à créer des postes de travail par le biais de micro-entreprises spécialisées dans l'enlèvement et le tri ou le recyclage des déchets domestiques. Quant à l'enveloppe consacrée à la réalisation ainsi qu'à l'équipement de ce CET, elle s'élèverait à plus de 293 millions de dinars. Par ailleurs, nous avons appris que les travaux de réalisation d'une Maison de l'environnement à Chlef connaissent un taux d'avancement de 90%. Ils auront coûté la bagatelle de 50 millions de dinars. Sa réception est prévue au cours de cette année. Selon M. Benyoucef, cette infrastructure se veut être un espace où les associations, les étudiants ou de simples citoyens peuvent en débattre des problèmes environnementaux

B. O.

AÏN DEFLA

Risque d'accidents au quartier Mazouni

La rue principale qui traverse le quartier Mazouni, une zone de 500 habitants, est dans un état déplorable. Les automobilistes qui empruntent cette route ignorent les consignes de sécurité. En effet, en un mois, trois accidents ont été enregistrés faisant trois blessés parmi des enfants qui ont voulu traverser ladite rue.

La salle des fêtes croule sous les ordures

La grande salle des fêtes Mohamed-Boudiaf, située en plein centre-ville, a été entièrement rénovée et dotée d'un équipement des plus modernes. Mais il y a, cependant, une tache noire : tous les matins un spectacle hideux s'offre à nos yeux : des tas d'ordures éparpillées juste devant l'entrée principale. Des individus sans scrupule jettent chaque soir des sacs d'immondices sans être inquiétés outre mesure.

Le poisson prend des ailes



La sardine n'a pas été épargnée par la hausse des prix. En l'absence d'un mécanisme de régulation, les spéculateurs règnent en maîtres et le pauvre père de famille ne sait plus à quel saint se vouer. Au centre-ville, sur la place du grand marché, les étalages présentent toutes les variétés de poisson : la sardine à 350 DA le kg, les anguilles à 600 DA, la crevette à 1.200 DA, le pageot à 600 DA, la sépia à 800 DA. Même le poisson ramené des barrages, comme la carpe argentée, coûte 800 DA la pièce.

C. E. M.

CHAÂBET EL-AMEUR (BOUMERDÈS), DIRECTION DE LA SANTÉ COUVERTURE SANITAIRE INSUFFISANTE

Les villageois sont durement pénalisés par le déficit en couverture sanitaire qui n'a que trop duré et qui s'ajoute aux autres difficultés auxquelles ils font face quotidiennement.

PAR TAHAR OUNAS

La couverture sanitaire dans la commune de Chaâbet El-Ameur, au sud-est de Boumerdès, fait grandement défaut. Plusieurs projets de réalisations de centres de soins sont, depuis des années, à l'arrêt. Une source bien informée nous dira que la cause de ce blocage, qui n'a que trop duré, est la limite des budgets alloués. Les populations des régions rurales, où ces centres devraient se réaliser, souffrent le martyre. «*Nous sommes obligés de faire des kilomètres pour aller jusqu'au chef-lieu communal pour une simple injection*», nous dira un villageois. Et d'ajouter : «*Cela devient plus difficile, notamment avec l'absence de moyens de transports, et les plus pénalisés parmi nous sont bien sûr les personnes âgées.*»

En effet, trois projets de réalisation de salle de soins sont depuis 2006 à l'arrêt. Il s'agit des centres de soins du village Ouled Boudoukhane, Ouled Ali et Ouled Bentafat. Inscrits en 2005, ces salles ne sont toujours pas réalisées et attendent d'être réévaluées. Le montant alloué pour l'achèvement de ces centres est, selon une source locale, de l'ordre de 50 millions de centimes. Toutefois, ces projets auraient été proposés dans le cadre des reliquats précédents, et nous avons appris que ces projets seront lancés prochainement et ce, dans le cadre des PCD de 2010. A cela s'ajoute le lancement d'un nouveau projet de salle de soins au niveau du village Ouled Saïd, une localité, précise-t-on, délaissée. Les travaux du projet implanté au village Ouled Boudoukhane ont atteint un seuil de



La couverture sanitaire ne répond pas aux besoins des habitants de Chabet El Ameur.

80%. «*Les 20% restants sont liés à la clôture et le raccordement au réseau d'assainissement*», nous dira un représentant du village. Actuellement, ce centre est dans un état d'abandon. «*Les vitres ont été brisées, les portes sont défoncées, cet endroit est devenu un fief pour les pigeons. Si une solution n'est pas trouvée, cette salle fermera ses portes avant même son ouverture*», nous dira un autre villageois. Quant au projet du village Ouled Ali, les travaux ont été accomplis à 70% ; autrement dit, l'entreprise choisie pour sa réalisation a achevé uniquement les travaux inhérents au génie civil. De ce fait, les villageois sont durement pénalisés par cette carence qui, à leurs yeux, n'a que trop duré et s'ajoute ainsi aux autres difficultés auxquelles ils font face quotidiennement.

En outre, les salles de soins existantes, et qui fonctionnent depuis des années, travaillent encore au ralenti. Leurs différents services ne répondant, dans la majorité des cas, pas aux besoins des habitants. Au village Azzouza, le médecin ne se présente, selon un villageois, que

trois fois par semaine. Par ailleurs, dans cette commune rurale, le secteur de la santé fait face actuellement au problème du manque de personnel. Le personnel de la polyclinique du chef-lieu est dépassé. Et plusieurs services sont assurés par deux ou trois infirmiers, à l'exemple des analyses médicales. Lors de sa visite dans la région, fin 2009, le wali de Boumerdès a promis aux autorités locales d'affecter des médecins au profit des centres de soins de la localité afin de combler le déficit en personnel. Selon des villageois, cette promesse a été tenue par le premier magistrat de la wilaya, mais, pour d'autres villageois, le bout du tunnel n'est pas encore touché, d'autant que leurs localités sont toujours dépourvues de structures sanitaires. Enfin, la salle de soins du village Amarasefla est toujours fermée depuis le début des années 90, en raison, nous dit-on, de la dégradation de la situation sécuritaire durant les années noires. Actuellement, «*cette structure sanitaire est occupée par une infirmière de la région*», nous dit-on.

T. O.

DRAÂ EL-MIZAN, EMBOUTEILLAGES ET DÉSAGRÈMENTS

La circulation sur l'unique route devient difficile

PAR KAHINA ABOUD

La ville de Draâ El-Mizan souffre d'embouteillages quasi permanents, provoqués par les automobilistes qui empruntent l'unique route qui y existe pour rallier leurs différentes destinations vers Tizi-Ouzou, Alger et l'est du pays. De ce fait, aussi bien les habitants du centre-ville de Draâ El-Mizan que les automobilistes ou encore les piétons souffrent le martyre surtout aux heures de pointe. «*Il est pratiquement impossible d'arriver à temps à sa destination. Chaque matin, on*

passé un temps fou pour effectuer ces quelques mètres», se plaint un habitant du centre-ville.

Ces embouteillages qui pénalisent tout le monde sont au vu et au su des autorités locales qui ne cessent de promettre la réalisation d'une rocade à ce niveau pour soulager les habitants de ces quartiers du centre-ville, mais rien n'a été fait jusqu'à présent. «*On ne supporte plus les bruits de ces moteurs de véhicules ni la poussière qu'ils provoquent, surtout lorsqu'il s'agit de l'un de ces semi-remorques qui prennent cette route pour atteindre généralement l'est du*

payés», nous déclare un habitant du centre-ville. En effet, depuis bien longtemps on parle d'une rocade qui devrait désengorger cette route, d'autant plus que la région sera liée à l'autoroute Est-Ouest.

En attendant ces grands projets qui stagnent au niveau des études techniques, les habitants de Draâ El-Mizan et les usagers de cette route continuent à subir ce désagrément et à calculer à quelle heure faut-il démarrer pour éviter les retards tout en prévoyant le passage des semi-remorques.

K. A.



BATNA, PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL

PLANTATION DE 15 MILLE HA D'OLIVIERS

Les plants nécessaires à ce programme seront fournis par les pépinières créées dans la wilaya grâce au soutien public et qui fonctionnent selon des procédés modernes qui permettent d'obtenir les qualités et les quantités voulues.

PAR LOUIZA NADIRI

Inscrite dans le cadre du programme du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, une opération concernant 15.000 hectares de vergers oléicoles à planter à l'horizon 2014 a été lancée en début d'année. Selon le directeur des services agricoles, au regard de l'engouement actuellement affiché localement pour l'oléiculture, "cet objectif sera sans doute largement dépassé dans la wilaya", notamment dans les régions se prêtant à cette arboriculture. Limitée à quelque 800 hectares en 2000, l'oléiculture occupe actuellement 6.200 hectares, dont 2.400 sont passés au stade de production, a également relevé le DSA, faisant savoir que durant la seule année 2009, plus de 1.100 hectares ont été plantés d'oliviers.

Les plants nécessaires à ce programme seront fournis par les pépinières créées dans la wilaya grâce au soutien public et qui fonctionnent selon des procédés modernes qui permettent d'obtenir les qualités et les quantités voulues, a ajouté le DSA. Des mesures visant à assurer le succès de ce programme ont été parallèlement engagées. Elles s'articulent autour de la sensibilisation sur l'importance de cette arboriculture, la préparation des listes des agriculteurs désireux de participer à ce



Un engouement particulier est affiché pour l'oléiculture.

programme et l'installation d'une cellule de coordination entre les différents intervenants. La DSA a également prévu un programme de réhabilitation des anciens pressoirs d'olive, notamment dans les deux communes de N'gaous et de Sefiane, en plus de la création d'unités de conditionnement d'olives de table et de la réalisation d'huileries modernes à la faveur des dispositifs de soutien public, dont trois seront implantées à N'gaous, Ain Touta et M'doukal.

La filière oléicole a réalisé un bond considérable dans la wilaya sous l'impulsion du soutien public, a rappelé le DSA. Selon ce responsable, les efforts sont aujourd'hui dirigés vers la modernisation de sa pratique par le recours notamment

aux systèmes d'irrigation efficaces et d'intensification. L'irrigation au moyen du système goutte-à-goutte a permis de faire passer le nombre d'arbres par hectare de 100 (en 2000) à 400, puis à 600 actuellement. Le rendement moyen par hectare est actuellement de 38 quintaux, a ajouté le DSA, rappelant que la récolte de l'année écoulée a été de 96.000 hectares dont une partie avait permis l'extraction de 8.000 litres d'huile. Selon les professionnels du secteur, un nombre important d'emplois sera généré dans la wilaya grâce à l'évolution de l'oléiculture, notamment dans les métiers d'entretien et d'exploitation des vergers ainsi que dans les activités annexes de transformation et de conditionnement.

L. N.

GUELMA, PLAN DE CIRCULATION

Encore des insuffisances

HAMID BAALI

Le chef-lieu de wilaya, qui a enregistré ces dernières années une importante extension et qui abrite désormais plus de 160 mille âmes, souffre énormément des aléas de la circulation des véhicules au grand dam des automobilistes et des piétons. La ville de Guelma accuse un important retard puisque le plan de circulation, mis en place voilà plus d'une dizaine d'années, n'a pas été réactualisé sachant que les autres métropoles sont en diapason. Les feux tricolores, installés durant les années 80 au niveau des boulevards du 1er Novembre et Soudani Boudjema, sont les seuls en fonction, à l'exception du rond-point du cimetière des chouhada, aux abords du siège de la sûreté de wilaya, qui l'a été la semaine écoulée.

Des embouteillages et des bouchons sont enregistrés chaque jour durant les heures de pointe et les jours fériés au niveau des ronds-points de Bab Annaba, Bab Skikda,

Bab Constantine, place du 19 mars, Hadj Embarek, Boulevard du volontariat, cité Emir Abdelkader, du palais de justice et de la mairie. Le stationnement est devenu problématique à Guelma qui ne dispose pas de parkings et d'aires adéquates et il est fréquent que des véhicules soient immobilisés par les "sabots" des policiers.

Le chef-lieu de wilaya s'illustre par la multitude des bandes rouges et blanches aux abords des administrations, établissements scolaires, banques, institutions, centres commerciaux et autres où le stationnement est rigoureusement interdit. Pour effectuer des achats, régler un problème domestique, l'automobiliste doit galérer pour dénicher un espace libre et garer son véhicule momentanément. Il est immédiatement abordé par de virtuels gardiens qui exigent le versement de quelques dizaines de dinars.

Des sens interdits ne sont pas matérialisés par des panneaux qui ont disparu ou ont été arrachés par

des énergumènes, et cette carence pénalise certains automobilistes qui sont sanctionnés sévèrement, notamment au niveau de la rue Patrice Lumumba, derrière le bâtiment "Septième" et de la rue de l'école Aicha Oum Elmouminine. D'autre part, il est urgent d'instituer le stationnement pendant les jours pairs et impairs afin de décongestionner beaucoup de rues où règne une certaine anarchie.

De toute évidence, les autorités locales sont interpellées aux fins de se pencher sur ce volet vital car la situation devient critique. Le plan de circulation nécessite une réactualisation urgente qui doit être opérée par une commission pluri-disciplinaire qui planchera sur l'installation de nouveaux feux tricolores, la matérialisation des sens interdits, sens uniques, giratoires, stationnement autorisé, etc. La réalisation de parkings aériens et souterrains est vivement souhaitée par la population qui est pénalisée.

H. B.

SOUK-AHRAS

Réception en juin d'une résidence universitaire

Le directeur de l'Office des œuvres sociales a annoncé la réception, fin juin prochain, d'une résidence universitaire de 2 mille lits qui est en cours de réalisation dans la wilaya de Souk-Ahras. Partie intégrante d'un total de 6 mille lits inscrits au titre du programme quinquennal 2005-2009, les travaux de construction de cette nouvelle résidence pour jeunes filles sont avancés "à 85%", selon les précisions du directeur qui souligne que le reste de ce programme, soit 4 mille lits, dont 3 mille pour garçons, a déjà été réceptionné.

Une infrastructure similaire, en réalisation dans la commune de Taoura (20 km à l'est de Souk-Ahras), a atteint un taux d'avancement de 30%, a ajouté le même responsable, faisant savoir qu'il s'agit d'une résidence de 500 lits destinée aux étudiants des instituts de médecine vétérinaire et d'agronomie, devant être livrée pour la rentrée 2011-2012. Deux autres structures d'hébergement d'une capacité globale de 2 mille lits ainsi qu'un restaurant de 800 couverts, une salle omnisports, un espace pour les activités culturelles et une salle de soins ont été inscrits au titre du plan quinquennal 2010-2014, a indiqué le même responsable.

En matière de restauration, il a affirmé que la wilaya de Souk-Ahras dispose de deux restaurants centraux, d'une capacité globale de 1.800 couverts, offrant 5.500 repas/jour et qui s'ajoutent aux quatre restaurants intégrés, totalisant 2 mille places et destinés à fournir quotidiennement 8 mille repas.

Walid MADANI

ANNABA

Importation de vaches laitières...



Une opération d'importation de vaches laitières sera "très prochainement" lancée dans le but d'améliorer les performances de production dans cette filière au niveau de la wilaya de Annaba, a la direction des services agricoles (DSA). Une équipe de vétérinaires a été désignée pour le suivi et le contrôle de l'opération.

... et rénovation du réseau d'assainissement

Un vaste programme de renouvellement et de rénovation des réseaux d'assainissement sera lancé très prochainement au niveau du chef lieu de la wilaya de Annaba, selon la direction de l'hydraulique. Ce programme concerne les quartiers En Nedjma, la rue Tchernasky, le boulevard Saouli-Abdelkader, la zone ord de Annaba et le quartier de Sidi Brahim.

APS

Les "chemises rouges" thaïlandaises en appellent au monarque

Les "chemises rouges" qui réclament la démission du Premier ministre thaïlandais ont implicitement demandé l'intervention du roi Bhumibol pour mettre fin à la crise après la mort de 19 personnes samedi.

Une intervention du monarque est "la façon pour ce pays de s'en sortir et d'éviter plus de morts alors que les chemises rouges sont traquées", a proclamé à la foule Jatuporn Prompan, un de leurs leaders.

Hospitalisé depuis septembre, Bhumibol Adulyadej, 82 ans, le plus ancien monarque en exercice, est considéré comme une figure fédératrice essentielle à l'équilibre du pays. Il n'est pas intervenu depuis le début de cette crise. Considérés par certains comme un demi-dieu, il n'a aucune prérogative constitutionnelle mais exerce une très forte autorité morale.

En mai 1992, il avait exhorté devant les caméras de télévision les chefs des deux camps, accroupis à ses pieds en signe d'allégeance, à faire la paix. Les troubles, qui avaient fait des dizaines de morts, avaient aussitôt cessé.

Le président kirghize déchu mis en garde

Le gouvernement par intérim kirghize pourrait utiliser "la force" contre le président déchu Kourmanbek Bakiev s'il tente de déstabiliser la situation dans le pays, a déclaré hier le chef-adjoint du gouvernement provisoire, Omourbek Tekebaïev, sur la radio kirghize.

Kourmanbek Bakiev a été renversé mercredi passé à l'issue de violents affrontements entre policiers et manifestants (81 morts) et s'est réfugié depuis dans le sud du Kirghizstan. La chef du gouvernement par intérim, Rosa Otounbaïeva, l'accuse de fomenter une guerre civile.

Expulsion en masse de Palestiniens de Cisjordanie

Les forces de l'occupation israéliennes s'apprentent à expulser à partir de demain des dizaines de milliers de Palestiniens vivant en Cisjordanie, sur ordre de l'armée sioniste, a indiqué hier le quotidien israélien Haaretz.

Cet ordre vise notamment les Palestiniens détenteurs d'une carte d'identité avec une adresse dans la bande de Gaza, ou qui sont nés dans ce territoire, ainsi que leurs descendants.

Depuis juin 2007, Israël impose un strict blocus à Gaza qui empêche les Palestiniens originaires de cette enclave de se rendre en Cisjordanie. Le nouveau décret militaire vise également les Palestiniens nés en Cisjordanie qui ont pour diverses raisons perdu leur statut de résident à la suite par exemple d'un séjour à l'étranger, ainsi que les épouses étrangères de Palestiniens.

Cet ordre qui a été signé le 13 octobre 2009 par le commandant des forces de Cisjordanie, le général Gadi Shamni, prévoit des peines pouvant aller jusqu'à sept ans de prison, assorties d'une amende de 7.500 shekels (1.500 euros), ajoute la même source.

GRANDE ÉMOTION EN POLOGNE ET DANS LE MONDE APRÈS LE CRASH DE SMOLENSK

Les Polonais se recueillent à la mémoire de Kaczynski et des autres victimes

Des dizaines de milliers de Polonais étaient rassemblés tard hier soir dans le quartier du Palais présidentiel à Varsovie dans le centre historique de la capitale



PAR NINA SARATI

Le président polonais ainsi qu'un grand nombre de hauts responsables civils et militaires y avaient péri, une tragédie sans précédent qui a décimé l'élite dirigeante du pays. Le quartier présidentiel, noire de monde, était illuminé d'immenses tapis de bougies posées sur le sol par la foule. Une triste musique de Chopin, qui monte des bancs musicaux, installés dans ce quartier par la mairie à l'occasion du bicentenaire de la naissance du compositeur polonais, se fait entendre.

Des dizaines de dessins d'enfants étaient posés sur la place et devant le monument aux morts. Dans toute Varsovie ornée de fleurs et de bougies, les drapeaux étaient en berne et la foule chantait l'hymne national. Hier matin, les Polonais en deuil se pressaient dans les églises où les messes dominicales étaient consacrées à la mémoire des victimes de l'accident d'avion. Peu après 10H00 GMT, les voitures et les piétons se sont figés pendant deux minutes de silence observées travers toute la Pologne.

Réunis devant le siège du Parlement, les membres du gouvernement, députés et sénateurs ont allumé des bougies. "C'est un drame sans précédent, il est rare dans le monde qu'en un instant tant de représentants des plus hautes autorités de l'Etat, de l'armée et des autorités spirituelles et que le président lui-même trouvent la mort", a

déclaré le chef du Parlement, Bronislaw Komorowski, qui assure la présidence par intérim.

La dépouille du président polonais Lech Kaczynski a été rapatrié hier, en présence du Premier ministre russe Vladimir Poutine, après que le cercueil ait été brièvement exposé à l'aéroport militaire de Smolensk. M. Poutine et l'ambassadeur polonais en Russie Jerzy Bahr ont déposé des roses rouge devant le cercueil et un orchestre militaire a joué les hymnes russe et polonais.

La cérémonie s'est déroulée à moins d'un kilomètre de la forêt où l'appareil était tombé. Conformément à la loi russe, les dépouilles des autres victimes seront transférées pour expertises à Moscou et non à Varsovie. Les familles des victimes devaient affluer hier dans la capitale russe pour notamment identifier les défunts. 40 psychologues dans des aéroports, hôtels et morgues de Moscou ont été dépêchés pour les soutenir.

Une erreur de pilotage à l'origine de la catastrophe

Plus de quarante experts russes ont été dépêchés sur les lieux de la catastrophe alors que des experts russes et polonais ont commencé l'examen dans un laboratoire du comité intergouvernemental d'aviation (MAK) à Moscou, des boîtes noires de l'avion afin d'établir les causes exactes de la catastrophe. Samedi, les pilotes de

pour rendre hommage aux 96 victimes du crash de l'avion présidentiel survenu samedi à Smolensk, 400 kilomètres à l'ouest de Moscou.

l'avion polonais ont été mis en cause par les autorités russes, le commandant adjoint de l'état-major de l'armée de l'air russe, Alexandre Aliochine, affirmant qu'ils avaient ignoré les instructions des aiguilleurs du ciel russes qui leur demandaient d'atterrir sur un autre aéroport en raison de mauvaises conditions météorologiques. L'appareil accroché la cime d'arbres, s'écrasant à quelque centaines de mètres de la piste, lors d'une quatrième tentative d'atterrissage dans un épais brouillard, selon les autorités russes. Le Parquet russe chargé du dossier a annoncé l'ouverture d'une enquête sur de "possibles violations des règles de sécurité aériennes ayant entraîné la mort" de nombreuses personnes. Le premier ministre russe, Vladimir Poutine, qui a déclaré à l'intention des Polonais que cette catastrophe aérienne "est aussi une tragédie pour nous et nous pleurons avec vous", a demandé que les causes de l'accident soient éclaircies "au plus vite". La Pologne n'a encore fait aucun commentaire officiel à ce sujet.

Vives compassion et émotion dans le monde

Cette catastrophe aérienne a suscité une vive émotion dans le monde. La Russie a déclaré lundi jour de deuil et le président russe Dmitri Medvedev et le Premier ministre Vladimir Poutine ont très vite présenté leurs condoléances et promis une "enquête minutieuse" sur ce drame. "(...) C'est une tragédie inimaginable, un malheur inimaginable", s'est écrié l'expresident polonais Lech Walesa, chef historique du syndicat Solidarité, en apprenant l'accident.

Aux Etats-Unis, le président Barack Obama a parlé d'un accident "épouvantable pour la Pologne, les Etats-Unis et le

monde". Le Brésil a décrété trois jours de deuil. Au Canada, où près d'un million d'habitants sont d'origine polonaise, le Premier ministre Stephen Harper a affirmé: "les Canadiens et les Polonais portent ensemble le deuil de Lech Kaczynski (...) de son épouse Maria, ainsi que des hauts responsables politiques et militaires, disparus dans l'accident".

Le pape Benoît XVI a fait part de sa "profonde douleur". "J'implore auprès de Dieu tout-puissant une bénédiction spéciale pour le peuple polonais", a-t-il dit. L'Union européenne (UE) a prévu une journée de deuil aujourd'hui à Bruxelles à la mémoire de Lech Kaczynski, qui était pourtant volontiers eurosceptique et avait bloqué l'accord sur le traité de Lisbonne. Les drapeaux des institutions européennes seront en berne et toutes les réunions de l'UE seront ce jour-là précédées de deux minutes de silence. La Lituanie qui compte une forte minorité polonaise, a prévu un deuil national dimanche.

Le secrétaire général de l'Onu, Ban-Ki-moon, s'est dit "choqué", tout comme le directeur général du Fonds monétaire international, Dominique Strauss-Kahn. Les secrétaires généraux de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen, et du conseil de l'Europe, Thorbjørn Jagland, et le président en exercice de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).

Le Tupolev-154 transportait 96 personnes dont 8 membres d'équipage. La délégation polonaise se rendait à Katyn, près de Smolensk, pour se recueillir sur les tombes de 22.000 officiers polonais exécutés en 1940 par le NKVD, la police politique soviétique.

N. S.



La politique du yuan ne devrait pas changer à court terme

Page 14

> Transfert illicite de devises vers l'étranger

L'ÉTAU SE RESSERRE SUR LES FRAUDEURS

Page 12



CRÉDITS IMMOBILIERS À DES TAUX BONIFIÉS

DES ZONES D'OMBRE SUBSISTENT

Le très attendu crédit immobilier à des taux bonifiés de 1% à 3 % est enfin arrivé mais a laissé un goût d'inachevé chez le citoyen confronté au récurrent problème de logement. La formule qui donne accès au logement pour tous les Algériens justifiant d'un salaire, que ce soit dans le secteur public ou privé, du moins dans l'absolu, reste entourée de zones d'ombre que même les banquiers n'arrivent pas à dissiper.

Page 13

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AMÉRICAINS

Les banques au cœur d'un nouveau scandale ?

Page 14

ECONOMIE EUROPÉENNE

La croissance en panne d'investissements dans la zone euro

Page 14

TRANSFERT ILLICITE DE DEVICES VERS L'ÉTRANGER

L'étai se resserre sur les fraudeurs

Le gouvernement maintient le cap pour cette année en faisant de la réduction et de la maîtrise des importations une priorité, si ce n'est la principale.

PAR RYAD EL HADI

Après la loi de finances complémentaire 2009 avec sa panoplie de mesures, dont la plus «impopulaire» chez les opérateurs est la lettre de crédit documentaire (Credoc), ou encore celle relative au transfert de devises vers l'étranger qui devra être effectué trois cent soixante jours après la date de dédouanement pour les biens et la date de facturation pour les services, l'Exécutif vient de renforcer son arsenal juridique en instaurant la demande de franchise des droits de douane comme préalable à toute opération d'importation.

Signé le 10 mars dernier par le Premier ministre Ahmed Ouyahia, le «décret exécutif fixant les modalités de suivi des importations sous franchise des droits de douane dans le cadre des accords de libre-échange» vise, en premier, une meilleure visibilité dans le commerce extérieur.

Ce que prévoit le nouveau décret

Les termes de ce texte sont très clairs, notamment son deuxième article qui stipule que «toute personne morale exerçant une activité de production et/ou commerciale, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur, doit, avant toute opération d'importation, formuler une demande de franchise des droits de douane», à adresser à la direction du commerce de wilaya.

Et ce n'est pas tout, puisque le même document, et même s'il ne le dit pas explicitement, tend à mettre en place la traçabilité du produit importé, qui a toujours constitué le point faible des services concernés.

Ces derniers éprouvent d'énormes difficultés à remonter toute la chaîne, de l'unité de production à la société d'importation.

Les pièces à formuler sont peut-être, aux yeux des rédacteurs du décret, un moyen d'y parvenir. Le dossier doit contenir, entre autres, la facture proforma en trois exemplaires, des copies légalisées du registre du commerce, de l'identifiant fiscal, des statuts de la société, de l'attestation de dépôt des comptes sociaux auprès du Centre national du registre du commerce, un extrait de rôles apurés et une copie légalisée de l'attestation de mise à jour vis-à-vis de la CNAS et/ou de la CASNOS.

Autant de documents qui pourraient aider les services des douanes à mettre un nom sur la provenance du produit et l'identité de l'importateur.

Pour certains experts, il s'agit également d'une déclaration de guerre contre les fraudeurs qui avaient réussi à créer des sociétés écrans en recourant à de fausses identités.

Faire face à la fuite des devises

Le transfert illégal des devises vers l'étranger s'est accentué et même pris de l'ampleur depuis que l'économie nationale a consacré le libéralisme comme mode de gestion.

L'arrivée d'opérateurs privés dans le commerce extérieur a fait le reste. Ces derniers ont trouvé un moyen ingénieux de placer des sommes importantes dans des comptes bancaires à l'étranger. Une véritable saignée pour l'économie nationale.

Ces pratiques souvent décriées par les services des douanes se sont amplifiées ces dernières



Le transfert illégitime de devises vers l'étranger constitue une véritable saignée pour l'économie nationale.

années à cause, d'un côté, du nombre important d'importateurs et, il faut le dire, de certaines complexités de fournisseurs.

D'ailleurs, depuis l'application du Credoc et la mise en place de la carte magnétique du numéro d'identification fiscale (NIF), plusieurs importateurs ont préféré mettre la clé sous le paillasson car ne pouvant plus échapper aux maillons des



« Le transfert illégal des devises vers l'étranger s'est accentué et même pris de l'ampleur depuis que l'économie nationale a consacré le libéralisme comme mode de gestion. L'arrivée d'opérateurs privés dans le commerce extérieur a fait le reste. Ces derniers ont trouvé un moyen ingénieux de placer des sommes importantes dans des comptes bancaires à l'étranger. Une véritable saignée pour l'économie nationale. »

filets des services de lutte contre la fraude.

En 2009, le nombre d'importateurs a baissé de 11%, selon les données du Centre national des statistiques (CNIS).

Il faut savoir que rien que pour la dernière décennie, l'Algérie comptait déjà quelque 45 mille importateurs, soit le nombre le plus élevé de la région du Maghreb.

En mars dernier, le ministre du Commerce avait annoncé que 66 mille importateurs véreux sont coupables de fraudes et leurs dossiers sont au niveau des tribunaux. Du coup, ils sont tout simplement «interdits de toute forme de commerce avec l'étranger».

Mais ce sont les accords de libre échange, comme souligné dans le décret, qui sont pointés du doigt. Parmi ces accords, celui de la zone de libre-échange arabe (ZALE). Depuis son application en janvier 2009, les cas de majoration de valeur de marchandises importées sont en hausse, ce qui n'est pas sans conséquences sur les réserves de change.

A décoder, cette pratique consiste à «grossir» le montant des factures des produits importés et ce, dans le but évident de transférer le différentiel entre le prix déclaré «erroné» et le prix réel des marchandises.

De telles opérations ont été l'apanage d'opérateurs algériens qui importaient de Chine avant de se tourner vers la ZALE qui offre des exemptions de taxes, ce qui facilite le transfert illégitime de devises.

Pour certains experts, la situation urge car l'Algérie fait face à une «hémorragie de transfert illégitime de ses devises vers l'étranger».

Des études menées ces dernières années montrent, en effet, que l'économie nationale et les réserves de change subissent un coup dur.

La Global Financial Integrity, un organisme créé à but non lucratif, a réalisé une étude sur ce phénomène dans plusieurs pays africains intitulé

«Les flux financiers illicites en provenance d'Afrique : ressource cachée pour le développement». Les conclusions de cette récente étude classent l'Algérie à la troisième place au niveau africain des pays ayant un fort taux de sortie «financière illégitime».

Les rédacteurs de cette étude ont concentré leurs efforts sur un seul axe : «la mauvaise évaluation des prix du commerce». Le résultat est sans appel, le préjudice causé aux réserves de change est estimé à «25,7 milliards de dollars entre 1970 et 2008».

Ce à quoi s'attelle, depuis quelques mois, la Banque d'Algérie à combattre en optant pour une politique de durcissement des conditions de transfert de devises vers l'étranger.

Les entreprises désirent effectuer de telle opération sont désormais sommées de présenter «les attestations de leurs prestataires et fournisseurs à l'étranger».

Cette disposition, qui vient compléter celles déjà mises en application, est un signal fort de l'engagement des pouvoirs publics à vouloir instaurer des garde-fous dans le commerce extérieur.

La réaction de la Banque d'Algérie vient suite au constat qu'elle a établi sur la multiplication de fraude en matière de transferts illégitimes.

En 2009, le scandale des transferts illicites de devises (en espèce) des ports et aéroports algériens vers l'Espagne a défrayé la chronique.

A l'époque, c'étaient les douanes algériennes qui avaient découvert le pot aux roses.

Ces mêmes services ont décidé tout récemment, en collaboration avec la Direction générale des impôts, de créer une «base de données sur les transactions extérieures».

Il s'agit pour les responsables de ces deux directions de combler un déficit en information, car c'est de là que commence réellement la lutte contre les transferts illicites de devises vers l'étranger.

R.E.H.

MARCHÉ DU TRAVAIL EN ALGÉRIE

Quand le social prend le dessus sur l'économique

L'Algérie, qui tente d'endiguer ce fléau via les divers dispositifs mis en place, a réussi à consolider une courbe descendante avec un taux de chômage de 10%, selon les derniers chiffres officiels, fait face, néanmoins, à une précarité de l'emploi.

PAR RYAD EL HADI

Il est admis dans la sphère économique que la rente pétrolière ne peut être un garant fiable pour la stabilité de l'emploi ni un moyen sûr de lutte contre le chômage.

L'Algérie qui tente d'endiguer ce fléau via les divers dispositifs mis en place, a réussi, certes, de consolider une courbe descendante avec un taux de chômage de 10%, selon les derniers chiffres officiels, fait face, néanmoins, à une précarité de l'emploi.

Pour reprendre les termes du ministre de la solidarité, «l'emploi social» a créé «510 mille postes de travail».

A première vue, c'est une performance dans un domaine touché de plein fouet par la crise économique mondiale mais il ne s'agit pas d'emplois économiques, c'est-à-dire créateurs de richesse et de valeur ajoutée.

Le qualificatif «emploi social» est synonyme de travail «temporaire» dont la finalité, comme l'a si bien mentionné le ministre Djamel Ould Abbas, est d'assurer «la cohésion sociale».

L'Etat, le premier employeur

Toujours en mutation, l'économie nationale n'arrive pas encore à s'affirmer en tant qu'acteur principal dans le marché du travail. Les entités relevant du secteur public, dont certaines survivent grâce aux subventions et autre plan élaboré par le gouvernement comme l'effacement des dettes des entreprises publiques et l'octroi de marchés, montre que l'Etat de façon indirecte est l'employeur principal.

Son intervention est encore plus importante dans le domaine de l'emploi social où plusieurs formules destinées essentiellement aux jeunes chômeurs ont vu le jour sans que cet effort soit couronné de résultats probants car en majorité limités uniquement au secteur non productif.

Le secteur privé qui devait être le moteur du développement, par ricochet de créateur d'emplois, n'arrive pas à s'affirmer en tant que tel dans une économie qui se cherche toujours.

CRÉDITS IMMOBILIERS À DES TAUX BONIFIÉS

DES ZONES D'OMBRE SUBSISTENT

Le très attendu crédit immobilier à des taux bonifiés de 1% à 3% est enfin arrivé mais a laissé un goût d'inachevé chez le citoyen confronté au récurrent problème de logement.

La formule qui donne accès au logement pour tous les Algériens justifiant d'un salaire, que ce soit dans le secteur public ou privé, du moins dans l'absolu, reste entourée de zones d'ombre que même les banquiers n'arrivent pas à dissiper.

Premier couac signalé, la définition du logement promotionnel locatif. Ce type de logement est pour le



L'Etat accorde une importance particulière à la question du chômage.

Pourtant, l'Etat a mis une stratégie basée sur des aides et des facilitations pour inverser la tendance.

Son souhait était d'amener un maximum d'entreprises économiques à adhérer à la nouvelle politique gouvernementale d'aide à l'insertion professionnelle des jeunes. Des avantages en matière d'allègements des charges sociales sont accordés aux entreprises comme la réduction de la part patronale de cotisation de sécurité sociale à 15% lorsque la nouvelle recrue est un jeune demandeur d'emploi, 11% lorsqu'il s'agit d'un primo demandeur d'emploi et seulement 7% lorsqu'il s'agit d'un recrutement dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

Si l'employeur exerce dans le secteur du tourisme, de l'artisanat, de la culture, du bâtiment ou dans les sociétés de services et qu'il recrute des travailleurs pour une durée allant de 6 mois à 12 mois, la part de cotisation sera de 20% lorsqu'il s'agit d'un demandeur d'emploi, 18% lorsqu'il s'agit d'un primo demandeur d'emploi et seulement 16% lorsque le recrutement se fait dans les régions du Sud et des Hauts-Plateaux.

Des dispositions qui n'ont pas été suivies de bilan. Mais le sentiment qui se dégage chez le patronat ces derniers mois donne lieu à des difficultés à recruter davantage alors que certaines entreprises tentent tant bien que mal de maintenir en place les effectifs et la machine de production.

Ces entreprises attendent beaucoup de la nouvelle stratégie industrielle que la tutelle a promis de mettre en branle en vue de redresser la barre.

Pour l'heure, la PME algérienne continue de faire face au manque d'intrants importés et la saturation du marché interne, inondé par des marchandises importées.

Pour illustrer cette situation, le Forum économique mondial sur la compétitivité globale a réalisé un rapport annuel 2009/2010 qui classe l'Algérie dans une place peu reluisante, «83e sur une liste de 133 pays» qui fait que notre économie est loin des standards internationaux.

En matière d'emploi, le très sérieux forum réputé pour ses enquêtes fiables préconise des «réformes du marché du travail qui est l'un des plus rigides au monde». Le même rapport relève un «manque d'efficacité du marché du travail», en plus du «peu d'intensité de la concurrence locale et l'absence d'un marché financier sophistiqué».

C'est donc, en partie, aux entreprises d'entamer leur modernisation qui englobera tous les volets, production et emploi s'entend.

Un état d'esprit qui n'est pas encore acquis par le patronat algérien qui est toujours assisté par le gouvernement.

La politique de l'emploi reposant sur le social en vue de protéger les plus démunis, ce qui est en soi une démarche à ne pas négliger, ne doit, en revanche, constituer l'essentiel de la stratégie de l'Etat.

Car seule la création d'emplois économiques est à même d'amorcer d'une véritable relance.

R.E.H.

moment méconnu et par les banques et par les clients.

Le ministère de l'Habitat, partie prenante dans cette opération, très médiatisée du reste et décidée dans le cadre de la loi de finances complémentaire 2009, a lancé la formule qui reste un mystère pour les responsables des banques.

Même le délégué général de l'Association des banques et établissements financiers (ABEF) était incapable de donner plus de détails sur ce type de logement (LPL).

Ce qui est logique, car c'est la mission du département de Noureddine Moussa.

En attendant, les clients qui espèrent voir clair font le va-et-vient entre les différentes agences bancaires submergées, il faut le dire, par une forte demande.

Mais celles-ci sont à l'écoute des deux ministères, à savoir celui des Finances, dont dépend la publication des textes d'application, et celui de l'Habitat, en charge

de donner plus de précisions concernant le logement LPL. Certains cadres du ministère de l'Habitat s'avancent à dire que le LPL n'est autre que le LSP, logement social participatif, qui sera revu et corrigé.

Mais ce ne sont que des suppositions qui ne devraient pas se poser car le travail de préparation du crédit bonifié a pris tout de même des mois.

Seule satisfaction pour le moment, les postulants au logement rural, une formule déjà en vigueur, sont plus ou moins assurés de ne pas se heurter aux mêmes interrogations.

Côté finances, on sait déjà que l'Etat a mobilisé 300 milliards de dinars sous forme de différentiel que le Trésor prendra en charge.

Ainsi, toutes les banques, privées ou publiques, sont concernées par cette nouvelle formule qui n'est pas ouverte à l'autoconstruction.

R. E. H.

ECONOMIE EUROPÉENNE

La croissance en panne d'investissements dans la zone euro

La croissance économique a connu un coup d'arrêt dans la zone euro au quatrième trimestre, l'investissement s'étant révélé plus faible que prévu, selon les chiffres révisés publiés par Eurostat, ce qui atteste de la fragilité de la reprise.

Le Produit intérieur brut (PIB) des 16 pays utilisant l'euro est resté stable durant les trois derniers mois de 2009 par rapport aux trois mois précédents, alors qu'une croissance de 0,1% avait été annoncée en première estimation.

En variation annuelle, le PIB s'est contracté de 2,2%, soit un peu plus que les 2,1% initialement annoncés.

"C'est un peu décevant", a réagi Jürgen Michels, économiste de Citigroup. "C'est surtout à cause d'une révision à la baisse de la formation brute de capital fixe et cette révision à la baisse prend sans doute en compte le fait que nous ayons eu plus de données de l'Irlande et d'autres endroits qui ont été bien faibles."

Le résultat global de la zone euro s'explique aussi par une contraction plus



forte que prévu précédemment en Italie, de 0,3% au lieu de 0,2% d'un trimestre sur l'autre.

"Le ralentissement marqué de la croissance de la zone euro au quatrième trimestre de 2009 est, pour l'essentiel, la conséquence d'une stagnation de l'économie allemande et d'une nouvelle contraction en Italie", constate Howard Archer (IHS Global Insight).

"La stagnation en Allemagne et la nouvelle contraction en Italie ont été en

partie contrebalancées par la croissance du PIB française qui s'est accélérée de façon notable à 0,6% trimestriellement", ajoute-t-il.

Aux Pays-Bas, la croissance a été finalement de 0,2% et non pas de 0,3%, comme le donnait la première estimation.

Le Portugal, dont le PIB stagnait en première estimation, se retrouve finalement avec une contraction de 0,2%.

Seule la croissance des exportations et

des stocks a empêché la zone euro de subir une contraction en rythme trimestriel, la contribution de l'Etat et des ménages ayant été nulle.

La contribution des stocks à la croissance a été de 0,1 point et la contribution nette des échanges commerciaux de 0,2 point.

L'investissement privé s'est contracté de 0,3% d'un trimestre sur l'autre, soit plus que la baisse de 0,2% attendue.

LES ETATS-UNIS ET LA CHINE TOUJOURS DIVISÉS

La politique du yuan ne devrait pas changer à court terme

La décision des Etats-Unis de reporter la publication d'un rapport censé établir si la Chine manipule ou non sa monnaie ne signifie pas que Pékin modifiera sa politique de changes à court terme, estime un économiste du gouvernement chinois. Le secrétaire au Trésor Timothy Geithner a annoncé, samedi, qu'il reportait la publication du rapport en question, prévue pour le 15 avril, en promettant de continuer à plaider en faveur d'un yuan plus flexible. "Je pense que c'est un signal positif. La partie américaine a dégagé une marge de manœuvre pour davantage de consultations et de négociations", a réagi Huo Jianguo qui dirige le cercle de réflexion du ministère du Commerce. "Mais je ne pense pas qu'il y aura d'ajustement du yuan à court terme. Nous devons vérifier que la reprise des exportations chinoises est soutenue et voir si les entreprises peuvent vivre avec un yuan plus fort", a-t-il dit à Reuters. La décision américaine a été annoncée deux jours après que la président chinois Hu Jintao eut fait savoir qu'il participerait à un sommet sur le nucléaire à Washington les 12 et 13 avril prochain. Selon ce même économiste chinois, il est de toute façon trop tôt pour que la Chine modifie sa politique monétaire. Le porte-parole de la Maison blanche Robert Gibbs a réaffirmé, lundi dernier, que le président Barack Obama voulait une devise chinoise fondée sur le marché. Plusieurs autres économistes chinois, cités dans la version étrangère du Quotidien du Peuple, le quotidien officiel du Parti communiste chinois, ont soutenu que le yuan n'était pas responsable du déficit commercial américain.

Il se sont probablement exprimés avant l'annonce de Washington.

ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS AMÉRICAINS

Les banques américaines au cœur d'un nouveau scandale ?



Les grandes banques américaines refont parler d'elles. Selon le *Wall Street Journal*, qui reprend les données de la Réserve Fédérale de New York, les plus grands établissements de Wall Street auraient masqué leurs niveaux de risque au cours des cinq derniers trimestres afin d'abaisser temporairement leurs dettes juste avant de rendre leurs comptes publics. Un groupe de 18 banques, qui inclut notamment Goldman Sachs, Morgan Stanley, JP Morgan Chase & Co, Bank of America ou encore Citigroup, aurait ainsi sous-évalué volontairement le niveau de dette utilisée pour financer des opérations sur titres à la fin de chacun

des cinq derniers trimestres. Les données de la Réserve Fédérale de New York mettent ainsi en évidence les pratiques utilisées par les établissements financiers en matière de financement à court terme sur le marché. Le journal explique que les banques utilisent leur trésorerie provenant des prêts pour acheter des titres, puis s'en servent comme garanties pour d'autres prêts, ce qui leur permet ainsi d'acheter... davantage de titres ! Les prêts permettent d'améliorer le pouvoir de négociation des entreprises, ou leur "effet de levier", ce qui les autorise à faire de grosses opérations de marché en minimisant leur mise initiale. Ainsi, les encours moyens des

emprunts "repo" nets à la fin de chacun des cinq derniers trimestres étaient en moyenne 42% inférieurs à leur pic rencontré au cours de ces mêmes périodes. Si le marché "repo" représente une part assez négligeable des activités des banques dans leur ensemble, ces informations mettent en évidence une nouvelle fenêtre sur les risques pris par les institutions financières sur les marchés. En effet, cette pratique de lissage de dette, bien que légale, qui consiste à abaisser le niveau de dette à chaque fin de trimestre, peut donner aux investisseurs une impression faussée de l'importance du risque pris par les entreprises financières. "Présenter un effet de levier qui paraît meilleur à la fin du trimestre que sa position réelle au cours du trimestre, laisse à penser que vous prenez moins de risques", affirme ainsi au quotidien américain, William Tanona, un ancien analyste de Goldman. En tout état de cause, la SEC chercherait désormais à se procurer des informations détaillées auprès de ces grandes sociétés financières au sujet de leur pratique sur le marché "repo", signalant bien que le

gendarme de la bourse américain est à la recherche de techniques comptables qui pourraient cacher une partie des risques pris par ces banques.

L'enquête de la SEC fait suite aux récentes révélations concernant Lehman, qui aurait utilisé ces manipulations pour masquer quelque 50 Mds\$ de dette avant son effondrement en 2008. On a, en effet, récemment appris que Lehman Brothers utilisait une technique baptisée "Repo 105", consistant à jouer sur le marché des prêts avec collatéral pour maintenir ses notes de crédit.

Bien que certaines banques privées confirment des opérations de réduction temporaire de leurs emprunts en fin de trimestre, les représentants de Goldman, Morgan Stanley, JP Morgan et Citigroup ont refusé de commenter ces nouvelles données de la Fed York. "Les efforts déployés pour gérer la taille de notre bilan sont appropriés et nos politiques sont compatibles avec toutes les pratiques comptables applicables et les exigences juridiques", précise même au WSJ un porte-parole de Bank of America.

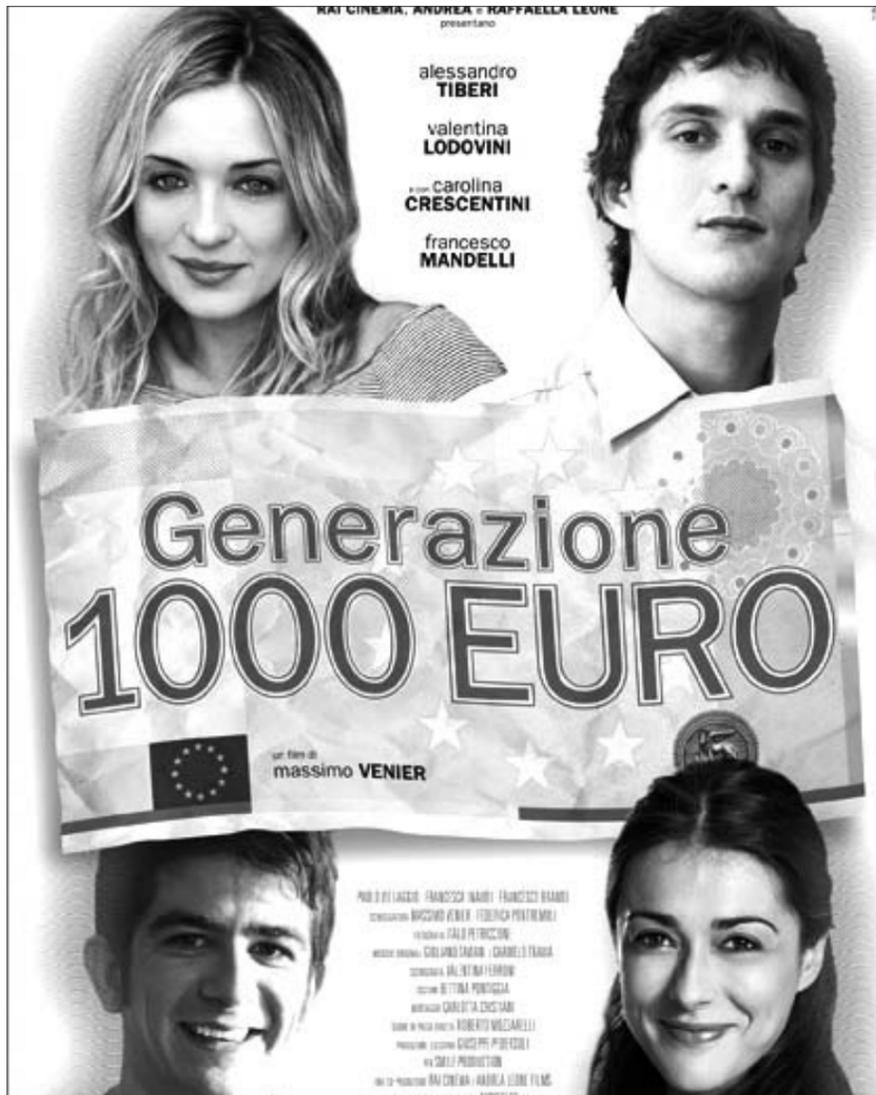
NOUVEAU CINÉMA ITALIEN

La salle El Mougggar «se plie» à mille euros

Le coup d'envoi d'un cycle sur le nouveau cinéma italien sera donné aujourd'hui à Alger. C'est la salle El Mougggar qui devrait abriter la projection de l'ensemble des films qui figurent au menu de cette manifestation qui durera jusqu'au samedi 17 avril.

PAR LARBI GRAÏNE

L'initiative est le fait de l'Institut culturel italien à Alger et de l'ONCI. Le principe retenu est de présenter 6 films réalisés entre 2005 et 2009 embrassant tous les aspects de la société italienne. Cela va des rapports entre les jeunes et le monde du travail, la marginalisation, l'amour et le couple, en passant par le choc des générations et l'amitié. Les films projetés en langue italienne mais sous-titrés en français passeront à l'écran à raison de 4 séances par jour : 14h, 16h, 18h et 20h. Il y aura 2 films à l'affiche quotidiennement. Produit en 2009 par Andrea Leone Films et Rai Cinema, le film intitulé «Génération mille euros» de Massimo Venier (1h 41) inaugurera le cycle. C'est une bonne amorce puisqu'il s'agit d'une comédie où l'on verra les interprètes Valentina Lodovini, Alessandro Tiberi, Paolo Villaggio, Carolina Crescentini et Francesco Brandi. Il relate l'histoire de Matteo, trente ans, qui, après un master en mathématiques se retrouve dans la précarité, ce héros du film n'est qu'un «lieu commun» qui caractérise la société non seulement italienne mais aussi européenne. Matteo, employé dans le département marketing d'une société de télécommunication est contraint de bosser en CDD alors qu'une compression des effectifs se profile à l'horizon. Il loge dans un appartement avec sa copine qui le quitte bientôt. Ses colocataires désargentés comme lui sont dans l'im-



passé, mais arrivent deux jeunes femmes qui vont peut-être tout chambouler... Cette histoire est tirée du roman intitulé "Generazione 1.000 euro" d'Alessandro Rimassa et d'Antonio Incorvaia qui a été publié en 2005 sur Internet. Le livre en fait illustre un phénomène européen renvoyant à la réalité de sa jeunesse enlignée dans la malvie et la précarité sociale. Si en Espagne on use du mot de "mileuristas" pour désigner les jeunes qui cher-

chent un emploi, en France, on emploie l'expression "génération précaire". Le livre avant le film a obtenu un succès retentissant en Italie car dans ce pays, et cela vaut surtout pour les jeunes gens formés au sein de l'enseignement supérieur, on trouve les pires difficultés pour trouver un boulot.

Il faut attendre 5 à 10 ans pour pouvoir décrocher un emploi contre 2 ans par le passé. Avis aux haragas. L.G.

JOURNÉE MONDIALE DU THÉÂTRE

Hommage au père fondateur des planches à Sétif

PAR ABDELHALIM BENYELLES

La célébration de la journée mondiale du théâtre a été mise à profit pour rendre un hommage au père fondateur du 4ème Art à Sétif, Hacène Belkhiared en l'occurrence, connu aussi pour avoir été aussi le fondateur des scouts musulmans algériens (SMA) à Sétif en 1936. L'association culturelle "Salsabil" en collaboration avec la direction de la maison de la culture, a pris l'initiative de marquer l'évènement par le montage d'une jolie fresque artistique ayant pour but de rendre un bel hommage au père fondateur du théâtre Sétifien. Il s'agit d'un documentaire avec comme toile de fond musical, les chants patriotiques interprétés par l'artiste Fayçal Guergour, qui reprend «fidèlement» des passages de pièces écrites par Hacène Belkhiared depuis les années 1930 jusqu'à sa disparition en 1957. Le scénario écrit par Abderrezak Bouchnak et mis en scène par Aïssa Djirar a tenté de refaire revivre

l'œuvre de celui qui a donné ses lettres de noblesse au théâtre sétifien et initié les premiers pas du mouvement théâtral. On apprend dans ce documentaire intitulé "un symbole de la résistance", que Hacène Belkhiared est né le 22 novembre 1905 à Constantine mais a passé toute sa jeunesse à Sétif. Issu d'une famille de lettrés, le père est le caïd Si Youcef et la mère, la fille de Benachour Bourenane, il était connu pour son patriotisme puisqu'il a participé à la révolte des Ouled Sidi Cheikh. Le documentaire réalisé par Driss Kdideh et Haddad Amin au nom de l'association Aklam a d'ailleurs décroché le premier prix national en mai 2009 au festival de Skikda et un second à Ouargla deux mois plus tard. Grâce à ce film, le public a pu découvrir les différentes facettes de ce créateur généreux, compositeur, metteur en scène et qui fut l'auteur de pas moins de quinze pièces théâtrales. Les pièces de si Hassene, dont les thèmes étaient essentiellement à caractère social et patriotique,

suscitaient l'intérêt et la curiosité chez la population de son époque. Interné avec les moudjahidine issus du mouvement scout à la redoutable prison de Lambèse (Batna) par l'armée coloniale, il a dû y animer la vie pénitentiaire en donnant de nombreuses représentations de son cru. Parmi les pièces que l'artiste a écrites, "Les drames de la vie", une tragédie en quatre actes, où il dépeint la situation de notre peuple sous le joug colonial, fut un grand succès. Ceux qui l'on connu et côtoyé affirment qu'un jour, en sortant de chez lui tôt le matin, Si Hacène vit un homme rongé par la misère qui se disputait le contenu de la poubelle avec un chien. Cette scène qui a frappé son esprit lui a inspiré la tragédie "Les drames de la vie" qui a fait pleurer plus d'un. Il va sans dire qu'à l'époque coloniale les œuvres de ce précurseur du théâtre local ont contribué à la diffusion du sentiment national parmi les populations.

A. B.

BIBLIOTHÈQUE D'ALEXANDRIE

500 mille livres remis par la France



La remise de quelque 500 mille livres par la France à la bibliothèque d'Alexandrie (Égypte) a fait l'objet, samedi, d'une cérémonie solennelle, a-t-on indiqué de sources françaises et égyptiennes. L'épouse du président égyptien Hosni Moubarak, Suzanne Moubarak, était présente à cette cérémonie à la Bibliotheca Alexandrina, qui devient ainsi l'une des grandes bibliothèques francophones du monde.

COMÉDIENNE ET CHANTEUSE

Anissa honorée

La chanteuse et actrice Anissa Mezaguer a estimé que l'hommage qui lui a été rendu, samedi à Alger, par l'Association culturelle du troisième millénaire lui a fait rappeler sa jeunesse et ses dix-huit ans. Cette chanteuse et actrice qui s'est consacrée à la chanson hawzie et kabyle, comme pour le cinéma et le théâtre radiophonique de langue amazighe, depuis les années 1960, aux côtés de grands noms de la scène artistique algérienne, dont Taha El-Amiri, Mohamed et Saïd Hilmi et Farida Berbère, est considérée par ses amis(es) comme "une artiste complète".

KATEB YACINE REVISITÉ PAR L'ÉCRAN

Projection à Alger de "La patrie dans le cœur"



Le documentaire "La patrie dans le cœur" de l'écrivain Djillali Khellas, projeté samedi soir à Alger, s'est consacré à Kateb Yacine, l'homme de théâtre, en axant tous les témoignages sur le parcours du père de Nedjma dans le 4e art. Universitaires, écrivains, premiers comédiens de la troupe théâtrale de Kateb Yacine des années 1970 et 1980 ainsi que son biographe ont abordé, pendant plus d'une heure de temps, l'œuvre théâtrale de cet écrivain, dont les textes traitaient des souffrances des peuples colonisés et des injustices sociales.

BISKRA (OULED DJELLAL)

**Journées
médico- chirurgicales**

La 15^e édition des journées médico-chirurgicales d'Ouled Djellal (Biskra) a été ouverte samedi avec au programme plusieurs consultations médicales et interventions chirurgicales menées à titre gracieux. Les activités de cette manifestation scientifique d'une semaine qui se tiennent à l'établissement public hospitalier Achour-Ziane sont encadrées par une équipe médicale de 80 praticiens conduite par le Pr. Abderrahmane Benbouzid, médecin spécialiste en orthopédie au complexe hospitalo-universitaire de Ben Aknoun (Alger). Selon les organisateurs, le programme de ces journées se divise en deux volets. Le premier comporte une série de communications qui s'inscrivent dans le cadre de la formation continue des personnels médical et paramédical, tandis que le second est consacré à des consultations et des interventions chirurgicales effectuées à titre gracieux au profit de malades de la région ainsi que des wilayas limitrophes d'El-Oued, M'sila et de Djelfa. La priorité sera accordée, dans ce contexte, aux malades démunis, a précisé la même source, affirmant également que des équipes médicales encadreront des sorties vers les zones enclavées. Un marathon est organisé en marge de ces journées pour souligner l'importance de la pratique sportive pour la préservation d'une bonne santé, ont souligné les organisateurs.

(APS)

9^{ES} ENTRETIENS MÉDICAUX DU CHU DE TLEMCCEN**Le dossier médical au cœur des débats**

Le dossier médical dans les structures de santé et son importance dans l'accompagnement du malade dans toutes les étapes du traitement a constitué le thème central des 9es entretiens médicaux organisés, samedi, à la Faculté de médecine de Tlemcen.

Cette rencontre, qui s'inscrit dans le cadre de la formation continue des praticiens, constitue, a indiqué la présidente de cette manifestation médicale, Mme Ghomari Soumia, une occasion d'approfondir le débat sur un des plus importants documents, en l'occurrence le dossier médical qui accompagne les patients pendant leur traitement, les perspectives de son amélioration et son transfert électronique. L'intervenante a souligné, à l'ouverture de cette rencontre à laquelle ont pris part le directeur de la santé de la wilaya, le recteur de l'université de Tlemcen et des médecins spécialistes d'Oran, d'Alger et de Tlemcen, que ce document d'importance comporte deux volets. "Le premier concerne l'historique du patient et l'évolution de ses problèmes de santé, alors que le second intéresse le



médecin car il constitue une référence pour lui car lui permettant d'établir ses diagnostics et de suivre l'évolution du traitement ou de la maladie". Pour Yahia Berrouiguet, médecin chef du service de la médecine interne au CHU de Tlemcen, chaque malade a son dossier médical qui comporte toutes les informations nécessaires relatives au suivi thérapeutique et aux prestations fournies par les différentes structures médicales en toute confidentialité. Il a ajouté, dans son intervention intitulée :

"Le dossier médical : outil de traitement", que ce document "est le lien existant entre les équipes médicales et une référence de base pour les archives médicales". Pour sa part, le docteur Megueni Kamel de l'université de Tlemcen a noté, dans son intervention intitulée : "Le dossier médical comme outil de gestion des coûts", que ce document permet d'"appliquer les normes de qualité dans le domaine médical, de dynamiser le rôle de l'œuvre sociale et d'atteindre un niveau efficace et spécialisé dans le traitement au moindre coût". Le docteur Oussadit, responsable du service de la médecine légale au CHU Tlemcen, a mis l'accent sur l'importance du dossier médical dans les domaines juridique et judiciaire, soulignant que ce document constitue la référence de base pour la justice en cas de faute médicale, avant de rappeler que l'année 2009 a enregistré, au niveau national, près de 650 plaintes contre des médecins

et ce nombre risque d'augmenter. A ce sujet, le docteur Berber du service de la médecine nucléaire du CHU Tlemcen a présenté l'expérience engagée dans son unité qui a réussi à mettre en place un dossier électronique qui emmagasine de nombreuses informations. Les travaux de cette rencontre se sont poursuivis en ateliers de réflexion sur les méthodes d'application du dossier médical dans certains services spécialisés.

(APS)

HAND-BALL

COUPE D'AFRIQUE DES CLUBS VAINQUEURS DE COUPE AU BURKINA-FASO
JESES 43 USFA 13

Très belle prestation des Skikdis

Une deuxième victoire a été brillamment acquise par la formation algérienne la JESE Skikda face au représentant burkinabé, l'Union sportive des forces armées (USFA), sur le score de 43 à 13, lors de la seconde journée de la coupe d'Afrique des clubs vainqueurs de coupe, jouée samedi dernier, au palais des sports Ouaga 2000, à Ouagadougou au Burkina Faso.

PAR MOURAD SALHI

Ce sont les Algériens qui ont annoncé la couleur dès l'entame de la rencontre, en devançant leur vis-à-vis sur un écart de plus d'une vingtaine de buts, à un petit quart d'heure des débats. Avec des contres rapides, les



Et de deux, pour les skikdis qui ont survolé les Burkinabés.

représentants algériens ont dominé la partie de bout en bout. L'équipe adverse qui semblait dès son entrée sur le terrain donner l'impression de subir la pression des Skikdis, n'a pas su réagir efficacement devant cette coriace équipe algérienne très déterminée à aller le plus loin possible dans ce rendez-vous continental. L'équipe algérienne qui, visiblement, en voulait plus, a su comment tirer profit de la faiblesse de son adversaire

pour creuser le plus grand écart possible en première période. La deuxième mi-temps s'est jouée sur un scénario identique à la première partie, les Burkinabés subissent toujours les assauts multipliés des Algériens. Les militaires burkinabés ont vraiment couru derrière le score afin d'éviter de perdre devant les handballeurs algériens avec un large score, mais en vain.

Lors de la première ren-

contre, la JESE Skikda s'était imposée devant le club libyen le NASER club sur le score de 31 à 21. En affichant de ce fait les réelles intentions de faire mieux lors de cette édition du Burkina Faso, les responsables de cette jeune équipe très prometteuse, à leur tête le président Yacine Aliouat, se sont montrés très contents des performances de leur effectif qui, selon eux, pourra rivaliser avec toutes les équipes et atteindre la finale malgré la présence des deux sélections égyptiennes du Zamelek, détenteur du trophée de la précédente édition et du El Ahly. La dernière rencontre de cette première manche pour l'équipe skikdie se jouait hier, au moment où nous mettions sous presse, face aux Flowers du Bénin. La JESE Skikda se trouve actuellement à la première place de son groupe avec deux victoires consécutives, contre une victoire du NASER club, une pour les Flowers et deux défaites de l'Union sportive des forces armées (USFA).

M. S.

MONDIAL 2011 EN SUÈDE

La sélection algérienne entame la préparation en juillet

Après son excellent parcours lors de la coupe d'Afrique des nations et l'honorable troisième place, s'offrant du coup le ticket pour la 22 édition du championnat du monde de handball masculin qui se tiendra en Suède du 13 au 30 janvier, la sélection nationale algérienne devrait retrouver ses manches en prévision de ce rendez-vous planétaire très important. En raison des difficultés, notamment l'indisponibilité des joueurs, qui composent la sélection, le coach national Salah Bouchekriou, entamera les préparatifs, selon sa confirmation faite dernièrement et confirmée hier à l'APS, dès le

mois de juillet. Contrairement à la saison précédente, la sélection nationale devrait bénéficier cette saison d'un mois de repos en juin, ensuite, d'après le premier responsable technique de l'équipe, les joueurs vont enchaîner la série de stages qui a été élaborée officiellement par le staff technique, et qui toutefois, sera basée essentiellement sur la préparation physique. Ces regroupements seront organisés en algérie.

La sélection nationale qui avait l'habitude de se préparer notamment en France et en Hongrie, aura encore cette fois-ci à se déplacer dans ces pays afin de côtoyer les

internationaux en matches amicaux qui, seront certainement programmés en marge du regroupement pour peaufiner la préparation. A l'heure actuelle, onze équipes ont assuré leur présence lors de ce championnat : la Suède (pays organisateur), la France (tenant du titre), l'Algérie, la Tunisie, l'Egypte, la Corée du Sud, Bahreïn, le Japon, la Croatie, la Pologne et l'Islande. En attendant les autres sélections qui devraient rejoindre le groupe, le tirage au sort de cette compétition s'effectuera le 9 juillet prochain dans la ville suédoise de Göteborg.

M. S.

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (13^E JOURNÉE)

Le GS Pétroliers et l'Olympique de Batna en tête

PAR SHIRAZ BENOMAR

Lors de la 13e journée de la Super division nationale, poule «A», le Groupement Sportif des Pétroliers a battu le CSM Constantine, sur le score sans appel de 73-61. A la faveur de ce nouveau succès, les coéquipiers de Sofiane Boulayia ont franchi un pas de plus dans la course au titre et sont bien partis pour renouveler la performance réalisée la saison dernière. Aussi le GSP est toujours en tête du classement avec 24 points, mais tout peut changer dans les prochains jours, vu que le WA Boufarik est à l'affût à la deuxième place avec juste 23 points grâce à sa victoire sur le NA Hussein-Dey avec quatre points d'écart 78-74; donc le GSP dépasse d'un point seulement le WAB et doit tout faire pour garder sa place de leader au classement général. La troisième place au classement général

revient au CRB Dar Beida malgré qu'il ait été battu par NB Staoueli en réalisant le score de 83-69. Enfin la quatrième et dernière rencontre du groupe « A » de cette journée a été marquée par la victoire de l'ASPTT d'Alger sur le club du TBB Blida sur le score de 72-58. Dans la poule «B», l'Olympique de Batna est bien lancé pour garder sa place de leader de la Super division, avec 21 points au classement général. L'autre club qui s'est très bien positionné est le CRM Birkhadem; en effet, ce club s'est imposé face à l'USMM Hadjout avec deux points d'écart 52-49. Le CRB Témouchent a défaits le WB Ain-Bénian sur le score de 67 à 65, mais malgré cette victoire le CRBT n'a rien changé à son classement, il est toujours à la cinquième place avec 15 points. Quand à l'AB Skikda, elle s'est inclinée face au COBB Oran sur le score de 52 à 77.

S. B.

RÉSULTATS ET CLASSEMENT

Groupe A (pour le titre):		
CSM Constantine - GS Pétroliers		61-73
NB Staoueli - CRB Dar Beida		83-69
NA Hussein-Dey - WA Boufarik		74-78
TBB Blida - ASPTT Alger		58-72

Classement	Pts	J
1. GS Pétroliers	24	13
2. WA Boufarik	23	13
3. CRB Dar Beida	22	13
4. ASPTT Alger	21	13
5. NB Staoueli	19	13
6. TBB Blida	18	13
7. CSM Constantine	16	13
8. NA Hussein-Dey	15	13

Groupe B "Pour le maintien":		
CRM Birkhadem - USMM Hadjout		52-49
AB Skikda - COBB Oran		52-77
CRB Témouchent - WB Ain-Bénian		67-65
Exempt: O. Batna		

Classement	Pts	J
1. O. Batna	21	11
2. CRM Birkhadem	19	12
3. USMM Hadjout	17	11
4. AB Skikda	16	11
5. CRB Témouchent	15	11
- COBB Oran	15	11
7. WB Ain-Bénian	13	11

Tirage au sort des demi-finales de la Coupe d'Algérie

Le tirage au sort des demi-finales de la coupe d'Algérie (seniors) effectué dimanche à Alger a donné lieu à une affiche entre le CA Batna et la JS Kabylie alors que le vainqueur du match des quarts entre l'ES Sétif et l'USM BEI Abbes accueillera l'ASO Chlef. Les matchs de ce tour de la compétition auront lieu le 20 avril prochain et le premier tiré au sort reçoit sur son terrain. La finale se déroulera le 1er mai à 16h au stade du 5 juillet, selon la commission de la coupe d'Algérie.

RÉSULTATS DU TIRAGE AU SORT

20 avril 2010

A Batna : CA Batna- JS Kabylie
A Sétif ou Bel Abbes : Le Vainqueur de ESS-USMBA contre ASO Chlef

■ A signaler que le match ES Sétif - USM Bel-Abbes comptant pour les quarts de finale aura lieu le 13 avril à 18h à Sétif.

EQUITATION

Les cavaliers de Tiaret et d'El-Kala se distinguent aux épreuves d'endurance

Les cavaliers Makhlof Tarek montant "Ego" du Nadi Forsane El-Kala et Khaldi Lakhdar enfourchant "Djalel" se sont distingués au concours national d'endurance, clôturé samedi dernier au centre équestre "Emir-Abdelkader" de Tiaret. Cette compétition de sports équestres de deux jours, organisée par la ligue de wilaya de Tiaret en collaboration avec la Fédération algérienne de sports équestres, sous le slogan "Détente, oxygénation et bonne forme des chevaux", a été marquée par la participation de 30 cavaliers issus des clubs CHP Mohamadiah, CE Bordj El Bahri, Nadi Forsane Bouchaoui, CE Zéralda, le CHM Blida, CE Ain Defla, Emir Abdelkader Tiaret, ASLET Tiaret. Les concurrents (10 juniors et 20 jeunes) se sont affrontés en deux épreuves juniors (60 km) et jeunes (30 km). La première journée disputée vendredi a été consacrée à la visite vétérinaire, la remise des dossards, la reconnaissance du terrain et la réunion technique. L'épreuve de 30 km a été remportée par le jeune Makhlof Tarek du Nadi Forsane El Kala go de Kala, suivi de Youcef Habra et Cherati Mohamed de Tiaret. L'épreuve des juniors sur 60 kilomètres a vu la victoire de Khalid Lakhdar de Tiaret devançant Mezlat Karim de Nadi Forsane Bouchaoui et Nedjmi Abderahmane de Tiaret. Ce rendez-vous sportif a été marqué par la présence de connaisseurs et de professionnels du cheval sous un temps printanier. Le niveau technique de la compétition est jugé moyen par les spécialistes. Les lauréats de ce concours national ont été récompensés par des coupes et médailles lors de la cérémonie de clôture, à laquelle ont assisté des membres de la Fédération algérienne de sports équestres.

FC Istres : Rafik Saïfi élu joueur du mois de mars

L'attaquant international algérien du FC Istres (Ligue 2 française), Rafik Saïfi, a été élu joueur du mois de mars par les internautes du site officiel du club, a-t-il rapporté samedi. Rafik Saïfi s'est illustré, lors du mois dernier, avec son équipe, avec notamment deux buts et une passe décisive. Il est devenu l'une des pièces maîtresses de l'entraîneur Henry Stambouli, limogé la semaine dernière. A la faveur de sa victoire vendredi soir face à Strasbourg (2-0), le FC Istres a quitté la zone des relégables et pointe, désormais, à la 16e place avec 34 pts. Rafik Saïfi a rejoint Istres, à titre de prêt, durant le mercato après une courte expérience au sein du club qatari d'Al-Khor. L'attaquant des Verts, qui a déjà porté les couleurs d'Istres en 2004-2005 (35 matches et 4 buts), était arrivé en France blessé à la cuisse après sa participation à la coupe d'Afrique des nations CAN-2010 en Angola, mais a vite repris du service pour le grand bonheur de son équipe.

APS



Allemagne: Löw change de ton dans le dossier Kuranyi

Le sélectionneur allemand Joachim Löw a reconnu pour la première fois cette saison qu'il allait se pencher, en vue de la Coupe du monde 2010, sur le cas de Kevin Kuranyi, meilleur buteur du Championnat d'Allemagne qu'il n'a plus convoqué depuis octobre 2008. "Nous, le staff, nous allons nous rencontrer pendant trois jours à partir de lundi (aujourd'hui Ndlr) pour discuter de beaucoup de choses et notamment des joueurs", a expliqué Löw à l'édition dominicale du quotidien Bild. "Nous allons bien sûr parler de Kuranyi, le sujet figure sur notre liste", a-t-il poursuivi. Même s'il réalise la meilleure saison de sa carrière et domine le classement des buteurs avec 18 réalisations ex-aequo avec Stefan Kiessling (Leverkusen) et Edin Dzeko (Wolfsburg), Kuranyi ne retraits jusqu'à présent pas dans les plans de Löw pour la Coupe du monde en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet). "Ce n'est pas le moment de discuter publiquement de cela. Nous allons en discuter entre nous et rendre publique notre décision une fois qu'elle sera prise", a précisé Löw. L'attaquant de 27 ans n'a plus été sélectionné en équipe d'Allemagne depuis octobre 2008 et un match contre la Russie dans les qualifications au Mondial-2010. Déçu d'être relégué dans les tribunes, il avait quitté le stade, puis le rassemblement, sans prévenir les responsables. Löw avait aussitôt décrété qu'il ne serait plus jamais sélectionné, propos qu'il a depuis réitérés à plusieurs reprises, mais pour lesquels il est de plus en plus critiqué. Le rendement du Kuranyi (52 sélections, 19 buts) avec Schalke 04 impressionne d'autant plus que Miroslav Klose (Bayern Munich) et Lukas Podolski (Cologne) gardent toute la confiance de Löw alors qu'ils n'ont marqué à eux deux quatre buts en Bundesliga cette saison. Löw doit publier une liste élargie de joueurs pré-sélectionnés pour le Mondial-2010 le 6 mai.

AFP

PORTRAIT GROUPE «G» RDP CORÉE

Venue de nulle part, la RDP Corée s'est imposée comme l'une des révélations du tour final de la compétition préliminaire pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010. Considérée au mieux comme un outsider, la sélection dirigée par Kim Jong-Hun s'est finalement emparée de l'une des quatre places directement qualificatives pour l'Afrique du Sud. Les Nord-coréens se préparent désormais à faire leur grand retour sur la scène mondiale, quarante-quatre ans après la formidable épopée qui les avait menés jusqu'en quarts de finale d'Angleterre 1966.

Suite à cet exploit historique, la RDP Corée a connu une longue traversée du désert de plus de trente ans. Toutefois, depuis une dizaine d'années, le football nord-coréen retrouve des couleurs. Ce renouveau a débuté avec les excellents résultats des différentes sélections féminines et s'est confirmé avec le bon parcours de l'équipe masculine dans les préliminaires d'Allemagne 2006. La qualification de la RDP Corée pour Afrique du Sud 2010 apparaît donc beaucoup moins surprenante.

En route vers l'Afrique du Sud

Les Nord-coréens ont dû batailler pendant 20 mois et 16 matches pour obtenir l'un des précieux séames pour la phase finale de la Coupe du Monde de la FIFA 2010. Après avoir aisément disposé de la Mongolie pour son entrée en lice, la RDP Corée a directement accédé au troisième tour, faisant partie des onze meilleures nations du premier tour. Deuxièmes derrière leurs voisins de République de Corée, les Chollima ont assuré l'essentiel en décrochant leur billet pour le tour final.



Après une longue traversée du désert, le football nord-coréen retrouve des couleurs.

Victorieuse d'entrée des Emirats Arabes Unis 2:1, la RDP Corée a confirmé ses ambitions en arrachant un match nul prometteur à la République de Corée. La courte défaite (1:2) concédée face à l'Iran ne fut qu'un simple accident de parcours. Les hommes de Kim Jong-Hun ont vite renoué avec la victoire en disposant de l'Arabie Saoudite 1:0. Malgré un nouveau revers (0:1) face au voisin sud-coréen, la RDP Corée a pu se maintenir dans le duo de tête, grâce notamment à un match nul obtenu face à l'Iran. Sachant qu'un point leur suffisait pour confirmer leur qualification, les Chollima ont livré un dernier match héroïque contre les Saoudiens (0:0).

Le sélectionneur

Kim Jong-Hun n'avait que dix ans à l'époque de la Coupe du Monde de la FIFA, Angleterre 1966. Quarante-trois ans plus tard, le sélectionneur nord-coréen rêve pourtant de rejoindre ses glorieux aînés dans la légende. Conscient que la plupart de ses joueurs ne possèdent qu'une petite expérience internationale, ce technicien pragmatique préfère généralement s'en remettre à une stratégie défensive, basée sur la rigueur et le travail collectif.

Les joueurs vedettes

Les deux-tiers des internationaux nord-coréens évoluent dans le championnat national. Cependant, les quelques expatriés jouent un rôle essentiel au sein de l'équipe. Hong Yong-Jo (Rostov) s'est montré particulièrement brillant en inscrivant quatre buts en autant de sorties. A

FR/D.R.

ANALYSE DU GROUPE «G»

Deux places pour trois



De l'avis général, ce groupe G est le plus difficile de tous. Le Brésil, la Côte d'Ivoire et le Portugal ne cachent pas leur ambition de jouer cette 19e édition de la Coupe du Monde de la FIFA pour la gagner. Cependant, l'un de ces trois prétendants n'ira pas en huitièmes de finale, voire peut-être deux si la RDP Corée arrive à créer l'exploit.

Quand on connaît le penchant des trois grosses cylindrées de cette poule pour le jeu offensif, on salive déjà à l'idée des 540 minutes de football qu'elles vont nous offrir. Kaka, Cristiano Ronaldo et Didier Drogba seront à l'œuvre et ils seront bien entourés.

Les favoris

Brésil : Sous la houlette de Dunga, les quintuples champions du monde ont retrouvé tout leur allant. Ils restent en effet sur un sacre en Coupe des Confédérations de la FIFA, doublé d'une place de leader à l'issue des qualifications sud-américaines pour Afrique du Sud 2010. Julio Cesar est l'un des meilleurs gardiens au monde, idem pour Kaka dans la catégorie des joueurs de champ. Viennent s'ajouter à eux quelques-uns des meilleurs spécialistes de la planète à leur poste : Maicon, Robinho et Luis Fabiano. La Seleção sera indiscutablement l'équipe à battre dans ce Groupe G.

Portugal : La formation dirigée par Carlos Queiroz a dû passer par les barages pour valider son billet mondialiste. Cela étant, le sélectionneur d'origine africaine dispose d'une palette où le génie le dispute au talent. Alors que Cristiano Ronaldo est capable d'emporter la décision à lui tout seul, les Portugais nés au Brésil - Pepe, Deco et Liedson - seront

Les outsiders

Côte d'Ivoire : En Allemagne en 2006, les Éléphants ont donné du fil à retordre à l'Argentine et aux Pays-Bas avant de s'incliner 1:2 à chaque fois. Ensuite, leur victoire sur la Serbie et Monténégro ne leur avait pas suffi pour accéder aux huitièmes de finale. Depuis, les frères Kolo et Yaya Touré, Salomon Kalou et l'inévitable Didier Drogba ont encore progressé, ce qui fait des Ivoiriens de solides prétendants à une place au deuxième tour. C'est en tout cas le minimum qu'ils devront réaliser pour confirmer leur réputation.

RDP Corée : Si les Chollima ont surpris tout le monde en se qualifiant pour la Coupe du Monde de la FIFA 2010, ils devront réaliser un exploit plus colossal encore pour atteindre les huitièmes de finale en Afrique du Sud. Mais attention : les Nord-Coréens en sont capables. Ils



HERVÉ RENARD L'Algérie peut tirer son épingle du jeu

Le nouveau sélectionneur de l'Angola, Hervé Renard, a estimé hier que l'Algérie pouvait "tirer son épingle du jeu" lors de la Coupe du monde de football en Afrique du Sud (11 juin-11 juillet), si elle affichait les mêmes dispositions qu'en éliminatoires. "L'Algérie, si elle est performante comme elle l'a été pendant les éliminatoires, pourra tirer son épingle du jeu" lors du Mondial sud-africain, a déclaré Hervé Renard au site officiel de la Confédération africaine de football (CAF). L'ex-coach de la Zambie a estimé également que les "équipes qui étaient à la Coupe d'Afrique des nations (CAN) en Angola allaient être meilleures à la Coupe du monde parce qu'elles auront la motivation nécessaire et parce qu'il s'agira de la première Coupe du monde jamais organisée en Afrique". Hervé Renard pense toutefois que le Cameroun aura le plus de chances de se qualifier au

deuxième tour de la Coupe du monde car il évoluera dans un groupe composé du Japon, du Danemark et des Pays-Bas. "Au niveau sportif, on connaît le potentiel des équipes africaines qui participeront au Mondial. Celle qui me fait la plus forte impression, c'est le Ghana. Elle a été très bonne à la CAN, sans ses stars", a dit l'entraîneur français qui a porté, en janvier dernier, la Zambie en quart de finale de la CAN après 14 ans d'absence de ce tour. "L'Afrique du Sud, même si elle n'est pas au top du classement africain, sera portée par l'engouement populaire de toute une nation. Les Bafana Bafana sont capables de surprendre agréablement", a-t-il estimé encore. Renard a signé, rappelle-t-on, un bail de deux ans renouvelable avec la Fédération angolaise de football. Le contrat qui le liait à la Fédération zambienne avait été résilié mardi dernier à sa demande.



(APS)

FRANCE : A deux mois du Mondial, des blessures au cri d'alarme d'Anelka

Deux mois du coup d'envoi du Mondial-2010 et de son premier match contre l'Uruguay, l'équipe de France vit au rythme des bulletins de santé en défense, tandis que son attaquant Nicolas Anelka tire la sonnette d'alarme après le brouillon contre l'Espagne en amical en mars. L'attaquant de Chelsea, qui ne s'était pas arrêté devant la presse après la prestation inquiétante des Bleus battus 2 à 0 en amical au Stade de France contre l'Espagne le 3 mars, n'a pas mâché ses mots plus d'un mois après. Sur la chaîne de télévision privée Orange Sport, «Nico» a lâché: "On ne peut pas continuer à prendre des leçons de football comme on en a pris contre l'Espagne par exemple. Il va falloir qu'on trouve quelque chose, il va falloir qu'on travaille pour trouver la solution. Sinon ce n'est pas possible, on va partir au bout de trois matches."



C'est la vérité. On aurait dit des pros contre des amateurs." Sa comparaison avec les champions d'Europe 2008 est sans équivoque: "Au niveau du positionnement, tactiquement, au niveau de la défense, les mecs (les Espagnols) n'ont rien à voir avec nous. Ils ont du jeu, ils savent où ils vont aller, par

aller la semaine dernière. Sa saison est sans doute terminée avec les Gunners. Théoriquement, il a encore du temps pour se remettre sur pied avant le début du stage à Tignes (Alpes françaises), le 18 mai, qui lancera la préparation des Bleus pour le Mondial. Mais dans quel état sera-t-il? La fraîcheur l'emportera-t-elle sur le manque de compétition? Puis au match retour, ce mardi, c'est «Abi» qui s'est de nouveau blessé à un adducteur. C'est a priori moins grave pour le défenseur des Catalans, qui n'en aurait que pour 7 à 10 jours. Mais c'est encore un passage par l'infirmerie. Il ne faudrait pas que cela devienne une habitude. Car les remplaçants potentiels dans l'axe de la défense ne sont pas fringants. Au FC Séville, Julien Escudé, joue, mais est apparu fébrile lors de son dernier match, tandis que Sébastien Squillaci se remet doucement de sa cheville gauche blessée. Et à Bordeaux, Michaël Siani a mis du temps à digérer sa première sélection, cette fameuse "leçon" donnée par la Roja comme le dit Anelka.

Agences

En Argentine, les élèves pourront regarder les matches poids lourds

L'Argentine pourra regarder les matches du Mondial-2010 de la sélection «Albiceleste», qui seront utilisés à des fins pédagogiques, selon une recommandation du ministère de l'Education, a-t-on appris samedi. La Coupe du monde de football est un événement culturel très important, une fête, et elle peut avoir un grand intérêt pédagogique", a affirmé le ministre de l'Education, Alberto Sileoni. "Regarder un match à l'école signifie monopoliser deux heures de classe. Mais si les élèves sont absents, ce sont six heures en moins", a ajouté M. Sileoni, admettant que sans cette mesure, les classes risqueraient d'être vides les jours où l'Argentine joue. "Empêcher que les matches puissent être diffusés dans les écoles serait nier la réalité. Ils seront regardés dans les bureaux et administrations publiques, donc c'est bien qu'il en soit de même dans les écoles", a conclu le ministre. L'Argentine, qui figure dans le groupe B, débutera le Mondial-2010 contre le Nigeria le samedi 12 juin (jour où il n'y a pas cours), puis affrontera la Corée du Sud le jeudi 17 et terminera son premier tour contre la Grèce le mardi 22.



L'Argentine pourra regarder les matches du Mondial-2010 de la sélection «Albiceleste», qui seront utilisés à des fins pédagogiques, selon une recommandation du ministère de l'Education, a-t-on appris samedi. La Coupe du monde de football est un événement culturel très important, une fête, et elle peut avoir un grand intérêt pédagogique", a affirmé le ministre de l'Education, Alberto Sileoni. "Regarder un match à l'école signifie monopoliser deux heures de classe. Mais si les élèves sont absents, ce sont six heures en moins", a ajouté M. Sileoni, admettant que sans cette mesure, les classes risqueraient d'être vides les jours où l'Argentine joue. "Empêcher que les matches puissent être diffusés dans les écoles serait nier la réalité. Ils seront regardés dans les bureaux et administrations publiques, donc c'est bien qu'il en soit de même dans les écoles", a conclu le ministre. L'Argentine, qui figure dans le groupe B, débutera le Mondial-2010 contre le Nigeria le samedi 12 juin (jour où il n'y a pas cours), puis affrontera la Corée du Sud le jeudi 17 et terminera son premier tour contre la Grèce le mardi 22.

Cuisine

Beignets
d'aubergines

Ingrédients :

1 kg d'aubergines
1 blanc de poulet (poitrine)
2 jaunes d'œufs
1 demi-verre de chapelure
100 g de fromage blanc
Persil finement haché
Poivre et sel
Huile pour la friture

Pour l'enrobage :

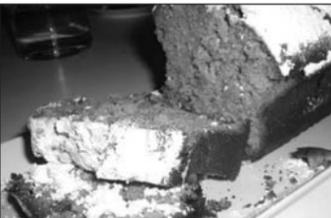
Farine
2 œufs
Chapelure

Préparation :

Eplucher les aubergines, les laver et les couper en gros dés. Les faire cuire à la vapeur, puis bien les égoutter. Les écraser à la fourchette, ajouter 2 jaunes d'œufs et le blanc de poulet (déjà cuit et émietté), le fromage, le persil, la chapelure, le sel et le poivre. Bien mélanger le tout.

Faire des boules de farce de la taille d'une mandarine. Les enrober de farine, les faire passer dans les œufs battus, puis dans la chapelure. Les aplatir en forme de beignets. Faire frire dans l'huile. Les égoutter sur du papier absorbant, servir.

Cake aux épices



Ingrédients :

250 g de farine
125 g de beurre
120 g de sucre en poudre
3 œufs
2 c. à soupe de miel
1 tasse de raisins secs
1 tasse d'amandes effilées
1 demi-tasse de dés de zestes d'orange confits
1 pot de yaourt
1 c. café de cannelle
1 pincée de clous de girofle en poudre

1 c. café d'anis vert en poudre

1 sachet de sucre vanillé
1 sachet de levure chimique

Pour le glaçage :

25 g de beurre
2 c. à soupe de sucre glace

Préparation :

Dans le bol d'un robot, mettre le beurre et le sucre, battre le mélange, incorporer les œufs un à un, ajouter tous les autres ingrédients, mélanger bien en raclant les parois de temps en temps. Verser dans un moule huilé et fariné, faire cuire dans un four préchauffé à 180° 20 minutes, baisser la température à 150° et poursuivre la cuisson 25 à 30 minutes. Retirer du four, démouler sur une grille. Encore chaud, badigeonner le cake des 25 g de beurre fondu et saupoudrer généreusement de sucre glace tamisé directement sur le gâteau.

AVOIR UNE BELLE SILHOUETTE

Régimes à proscrire

Tous les ans, une nouvelle méthode d'amaigrissement arrive sur le « marché » des régimes. A chacun de choisir sa méthode d'amaigrissement en fonction de ses goûts et de son style de vie. Mais attention, on trouve aussi des méthodes dangereuses pour la santé parce que trop restrictives.

Le jeûne

Principe : on ne mange rien. Pour tromper la sensation de faim et faire fonctionner les reins, on boit de l'eau à volonté. Dans les formules les plus souples, on ingurgite du bouillon de légumes.

Objectif : perdre trois à cinq kilos en une semaine et débarrasser son corps des toxines.

Supprimer son alimentation sur plusieurs jours, c'est une épreuve trop rude pour le corps. Le jeûne entraîne fatigue, carence et même parfois des malaises plus sérieuses.

Jeûner pour mieux grossir : votre corps, privé, enregistre qu'il doit stocker davantage dès que vous reprenez une alimentation normale.

Les cures monothématiques : un seul aliment ou famille d'aliments

Une nouvelle mode de cure monothématique est lancée !



Cette méthode repose sur la croyance dans les vertus nutritionnelles ou anti-oxydantes de tel ou tel aliment. S'il est indéniable que certains aliments possèdent de grandes vertus, aucun

d'entre eux ne peut réunir à lui seul les protéines, glucides, lipides, vitamines et minéraux nécessaires à vous alimenter correctement.

Comme dans le jeûne, vous

vous exposez à une fatigue intense, des carences ou une baisse de moral.

Les diètes trop restrictives :

Vous avez le droit de manger mais en quantité très limitée : super-hypocalorique ! Sur le principe, elles sont moins mauvaises que les précédentes. Mais sachez que, en dessous d'un certain seuil d'apport calorique quotidien (mille calories pour la femme, 1.400 pour l'homme), votre corps n'a pas l'énergie suffisante pour fonctionner correctement. Vous êtes fatigué et, en dépit de repas variés, vous vous exposez à des carences alimentaires. D'autre part, si vous vous sentez trop frustré, vous risquez de craquer un jour ou l'autre et de gâcher tout le bénéfice de vos efforts. Mieux vaut maigrir plus lentement mais plus durablement avec un vrai programme minceur.

ENFANT

Rassurer bébé qui a peur du noir

La peur du noir est plutôt une réelle angoisse. Votre enfant ne reconnaît pas son environnement lorsqu'il se réveille, entend des bruits. Il commence à éprouver quelques difficultés pour s'endormir, se réveille en pleurs en vous appelant et ne veut plus se rendormir...

Comment l'aider à vaincre sa peur :

Mais il faudra surtout lui apprendre à apprivoiser et vaincre cette peur. Pour cela :

- Évitez la tétine qu'il ne saurait pas toujours retrouver s'il la perdait dans l'obscurité. Vous pouvez, en revanche, lui donner un bout de tissu imprégné de votre odeur.

- Racontez-lui des histoires

où le héros est aidé par l'obscurité, sans abandonner celles peuplées de créatures effrayantes. Ces contradictions l'aideront dans sa construction.

- Faites-lui visiter la maison de nuit en lui faisant entendre les bruits qui lui font peur.

- Montrez-lui que vous comprenez ses angoisses en lui expliquant que la peur est un sentiment naturel. Ne lui dites pas que vous aussi aviez peur du noir, cela le renforcerait mais racontez-lui certaines de vos peurs enfantines qu'il n'a pas, il se sentira plus fort.

- Evoquez aussi avec lui les peurs qu'il avait mais qu'il a déjà surmontées.

Pensez à bien respecter ses rythmes de sommeil en étant attentif aux signes de fatigue



(bébé baille, se frotte les yeux). Il s'endormira plus rapidement.

- Dites-lui bien que vous seriez de toute façon là pour le protéger s'il était vraiment en danger.

- Montrez-lui l'interrupteur de la veilleuse qu'il pourra allumer si besoin.

- Inutile, enfin, de supprimer la sieste en pensant qu'il dormira mieux la nuit, c'est un mauvais calcul.

Bien sûr, tout ne se fera pas en un jour, mais bientôt, il sera fier de vous dire que la veilleuse n'est plus utile.

Astuces

Conservé un citron entamé :



La meilleure façon de le conserver est de le couvrir d'un papier film. A défaut, posez-le sur une soucoupe, côté chair au-dessus, et retournez par-dessus un verre de cuisine.

Blancs d'œufs bien montés en neige :



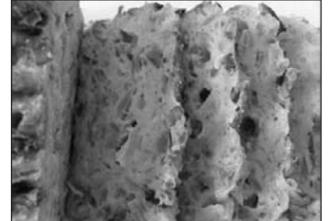
Une pincée de sucre en poudre et quelques gouttes de citron permettent de monter facilement vos blancs en neige.

Haricots blancs plus digestes :



Pour les rendre faciles à digérer, jetez la première eau de cuisson après quelques bouillons et ajoutez à la seconde trois cuillères d'huile.

Couper en tranches un cake :



Afin que les tranches d'un cake, par exemple, ne s'émiettent pas en les coupant, trempez auparavant la lame du couteau dans l'eau bouillante.

PROGRAMME TÉLÉ



10h00 : Ardhe El-Sâada
10h30 : El-Rahil
11h15 : Min Waqiouna
12h00 : Alef Soual
12h30 : Aâdjalet Aâdjiba
13h00 : Journal télévisé (édition du 13h)
13h30 : Luisa Fernanda
15h00 : Azizi El-Mouchahid
16h30 : El-djawal
17h00 : Aâlem El-hacharat
17h30 : El-Moustahlik
18h00 : Journal télévisé (édition Amazigh)
18h30 : Moutaât El-Maida
19h00 : Ikhetar soualek
20h00 : Journal télévisé (édition du 20h)
21h00 : Tarea Maa tara
22h00 : Film
23h30 : Varietes musicales



08:30 Téléshopping
09:20 Le destin de Lisa
09:40 Le destin de Lisa
11:05 Météo
11:10 Beverly Hills, 90210
11:55 Petits plats en équilibre
12:00 Attention à la marche !
12:50 L'affiche du jour
13:00 Journal
13:40 Petits plats en équilibre
13:45 Météo
13:55 Les feux de l'amour
14:55 Nicole et Martha
16:45 New York, police judiciaire
17:35 Monk
18:30 A prendre ou à laisser
19:05 Le juste prix
19:50 La prochaine fois, c'est chez moi
19:55 Météo

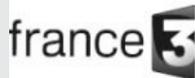
20:00 Journal
20:35 C'est ma Terre
20:39 Courses et paris du jour
20:40 Météo
20:45 Joséphine, ange gardien
22:25 Esprits criminels
23:15 Esprits criminels



09:00 Dans quelle éta-gère
09:05 Des jours et des vies
09:30 Amour, gloire et beauté
10:00 C'est au programme
11:00 Motus
11:30 Les Z'Amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
13:00 Journal
13:50 Météo
13:55 Consomag
14:00 Toute une histoire
15:15 Comment ça va bien !
16:15 Le Renard
17:15 Paris sportifs
17:20 Rex
18:05 CD'aujourd'hui
18:15 En toutes lettres
19:00 N'oubliez pas les paroles
19:50 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme
19:55 Météo
20:00 Journal
20:30 Emission de solutions
20:33 Tirage du Loto
20:34 Météo
20:35 The Closer



21:18 D'art d'art
21:20 The Closer
22:05 Mots croisés



08:30 Ludo vacances
11:10 Plus belle la vie
11:35 Consomag
11:40 Le 12/13
11:45 Météo
11:50 Edition de l'outre-mer
11:55 Météo
12:00 Journal régional
12:25 Journal national
12:55 Météo
13:00 Nous nous sommes tant aimés
13:30 En course sur France 3
13:45 Inspecteur Derrick
14:45 Keno
14:50 Inspecteur Barnaby
16:35 Culturebox
16:40 Slam
17:10 Un livre un jour
17:15 Des chiffres et des lettres
17:50 Questions pour un champion
18:30 18:30 aujourd'hui
18:40 19/20
18:45 Edition locale
19:00 Journal régional
19:28 Journal national
19:58 Météo
20:00 Tout le sport
20:08 Fred et Jamy à la découverte des défenses de l'organisme
20:10 Plus belle la vie
20:35 Fanfan la tulipe
22:10 Météo
22:13 La minute épique
22:15 Ce soir (ou jamais !)
22:30 Soir 3
22:55 Ce soir (ou jamais !)



19:00 Arte Journal
19:30 Globalmag
19:50 Il était une fois les royaumes d'Afrique
20:35 Le château ambulant
22:30 Nijinski et Neumeier



08:35 M6 boutique
09:50 Météo
09:55 Absolument stars
11:10 Un gars, une fille
11:35 La petite maison dans la prairie
12:40 Météo
12:45 Le 12 45
12:50 La petite maison dans la prairie
13:40 Météo
13:45 Recherche fiancée pour papa
15:45 La fille sauvage
17:20 Le rêve de Diana
17:50 Un dîner presque parfait
18:50 100 % mag
19:40 Météo
19:45 Le 19 45
20:05 Un gars, une fille
20:40 Les sous-doués
22:20 Les bidasses en folie

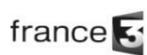


09:45 Alerte à Hawaï
11:10 Beauty and the Geek
11:55 Elimidate
12:15 Tellement people
12:45 Friends
13:10 Friends
13:40 Tellement vrai
15:15 La croisière de la peur
16:45 Hannah Montana
17:10 Jonas
17:35 Friends
18:10 Stargate SG-1
19:45 Tellement people
20:15 12 Infos
20:35 Mon boss, sa fille et moi



09:00 Morandini !
10:10 Bien-être
11:10 A vos recettes
11:50 24h people
12:30 Drôles de dames
13:25 C'est arrivé sur la 8
13:25 Le Flash
13:35 Maigret
17:15 Les perles
18:35 Le Flash
19:45 Mission impossible, 20 ans après
20:40 Ray
23:30 Langue de bois s'abstenir

LA SELECTION DU JOUR



20h35

Fanfan la tulipe



Réalisateur : Gérard Krawczyk.
Avec : Vincent Perez (Fanfan), Penélope Cruz (Adeline), Didier Bourdon (Le roi Louis XV), Hélène de Fougerolles...

Dans la France du XVIIIe siècle. Pour échapper à un mariage forcé, Fanfan, un jeune aventurier intrépide et fougueux, s'engage dans l'armée du roi Louis XV. Il est encouragé par la belle Adeline, la fille d'un sergent recruteur. En route vers le campement, il fait fuir des brigands qui tentaient de dévaliser le carrosse royal de madame de Pompadour et d'Henriette, la fille du roi. Il y voit un signe du destin et tente alors de déjouer un complot historique. A la clé, la gloire et un amour inattendu.



20h35

Le château ambulant



Réalisateur : Hayao Miyazaki. Avec : Laura Préjean (Voix de Sophie adolescente), Frédérique Cantrel (Voix de Sophie âgée / Le roi d'Ingari / Hin), Rémi Bichet...

La jeune Sophie, âgée de 18 ans, travaille sans relâche dans la boutique de chapelier que tenait son père avant de mourir. Lors de l'une de ses rares sorties en ville, elle fait la connaissance de Hauru le Magicien. Celui-ci est extrêmement séduisant, mais n'a pas beaucoup de caractère... Se méprenant sur leur relation, une sorcière jette un épouvantable sort sur Sophie et la transforme en vieille femme de 90 ans. Accablée, Sophie s'enfuit et erre dans les terres désolées. Par hasard, elle pénètre dans le Château Ambulant de Hauru et, cachant sa véritable identité, s'y fait engager comme femme de ménage.



20h40

Les sous-doués



Réalisateur : Claude Zidi.
Avec : Daniel Auteuil (Bébel), Maria Pacôme (Lucie Jumaucourt), Michel Galabru (le commissaire de police Grosset)...

A Versailles, le cours Louis XIV accueille tous les cancrès qui ont échoué à leurs examens. Chaque année, les élèves se font systématiquement recalés à l'épreuve du baccalauréat, classant le Louis XIV dernier avec 100% d'ajournés. Parmi eux : Bébel, chahuteur notoire qui passe le bac pour la quatrième fois ; Julien, son copain chevelu ; Jeanne et Caroline, les filles de la bande ; Gaëtan, un peu enrobé ; Graffiti, voleur de mobylette et Togo, fils d'un diplomate africain. Mais cette année, ils vont devoir rivaliser de ruses et d'ingéniosités contre leur directrice qui a décidé de leur imposer une discipline de fer en tentant sur eux une curieuse invention pour apprendre sans tricher...



20h40

Ray

Réalisateur : Taylor Hackford.
Avec : Jamie Foxx (Ray Charles), Kerry Washington (Della Bea Robinson), Clifton Powell (Jeff Brown), Regina King (Margie Hendricks), Harry Lennix (Joe Adams).

Né dans un village défavorisé de Géorgie, dans le sud des Etats-Unis, le jeune Ray Charles vit avec sa mère et son frère dans le plus grand dénuement. Un jour, à l'âge de sept ans, il assiste impuissant à la noyade de son plus jeune frère. A l'issue de ce traumatisme, l'enfant tombe malade et devient aveugle. Devenu un musicien accompli, Ray tente sa chance à Seattle, où son immense talent ne tarde pas à exploser.



Web : www.lemidi-dz.com

Directrice de la publication : Saida Azzouz
e-mail : direction@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef : Sihem Henine
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Gérant : Reda Mehigueni

Standard : 021.63.80.82 et 87
Rédaction : Tél-Fax : 021.63.79.16
Publicité : Tél-Fax : 021.63.79.14
publicite@lemidi-dz.com

Pour votre publicité s'adresser à l'ANEP, 01 Avenue Pasteur, Alger
Tél. : 021.73.76.78 et 73.71.28

Bureau de Constantine : 100, rue Larbi Ben M'hidi - Constantine - Tél/Fax : 031.64.17.53
Bureau de Annaba : 24 rue Med Khemisti - Tél. : 038.86.11.57
Bureau de Tizi-Ouzou : Cité mohamed-Boudiaf BT 29 A Nouvelle-Ville T. O. - Tél-Fax : 026.21.56.78

Impression : Centre : SIA Diffusion : Midi libre
Est : SIE Diffusion : AMP Ouest : SIO
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire : SGA Bouzarâh : 02100007113000214 clé 16
CCP : 37 22 55 clé 54
Adresse : 26 rue Didouche-Mourad

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Abdelkader Ghezzal retrouve le chemin des filets

L'international attaquant des Verts, évoluant en championnat italien, Abdelkader Ghezzal a encore une fois retrouvé le chemin des filets en inscrivant hier un joli doublé au profit de son club Sienna face au Bari. Au moment où on lui reprochait son inefficacité face aux bois adverses, particulièrement, durant la CAN 2010, Ghezzal tente tant bien que mal de renouer avec les buts à quelques semaines du Mondial sud-africain. « *Je promets aux Algériens de marquer au Mondial* » déclare-t-il à chaque sortie médiatique. Espérons qu'il soit au top en juin prochain.



Elle meurt en apprenant l'agression de son fils à Guelma

La cité périphérique des frères Rabah à Guelma a été le théâtre, ce week-end, d'une agression d'un jeune cambiste qui regagnait son domicile à la tombée de la nuit. Selon des témoignages concordants, ce jeune homme, qui exerçait au niveau de la rue d'Announa au centre-ville, aurait été filé par deux individus qui voulaient le délester de son cabas contenant une forte somme d'argent en dinars et en devises. Au moment où il s'engouffrait dans son immeuble, il a été sauvagement agressé, roué de coups, et aspergé par

une bombe lacrymogène par les deux lascars qui le dépouillèrent de son cabas contenant 90 millions de centimes. Alertés par les cris de la victime, les voisins accoururent et réussirent à neutraliser l'un des agresseurs qui fut remis aux services de sécurité à qui il révéla l'identité de son complice qui est activement recherché. Apprenant l'agression de son fils, la maman, en état de choc et souffrant de troubles cardio-vasculaires, a été immédiatement évacuée au service des urgences de l'hôpital où elle rendra son dernier soupir.

Suicide à Larbâa Nath Irathen (Tizi-Ouzou)

Un jeune homme, âgé de trente ans, s'est donné la mort par pendaison au village Ait Hague, commune d'Irdjen dans la daïra de Larbâa Nath Irathen, vendredi passé. Selon la cellule de communication de la Protection civile de la wilaya de Tizi Ouzou, la victime, F. Farid a été retrouvée pendue à l'aide d'une corde dans une chambre. Aussi, les éléments de la Protection civile de l'unité princi-

pale de Tizi Ouzou sont intervenus au niveau de la cité universitaire garçons de Rehalia (Oued Aissi) suite à un feu déclaré dans une chambre complètement calcinée. Trois lits, trois matelas, un placard, deux bureaux et un lot d'effets vestimentaires ont été brûlés. L'étudiant qui se trouvait sur les lieux a échappé par miracle aux flammes, mais il a subi un choc. Il a été pris en charge par un psychologue.

Les citoyens ferment le siège de l'APC de Ait Yahia Moussa

Les citoyens du village Afir ont procédé, hier, à la fermeture du siège de l'APC d'Ait Yahia Moussa.

Ces protestations ont été organisées, selon les citoyens, en raison des retards qu'ont connus les différents projets accordés à ce village, entre autres l'assainissement et la maison de jeunes ainsi que la

polyclinique. Les projets, rappelle-t-on, ont été accordés il y a plus d'une année.

Le président du comité du village précise que le mouvement de protestation se poursuivra jusqu'à la satisfaction entière de toutes les revendications, notamment le projet de revêtement des routes lancé cela fait plus de six mois.

Un autre séisme de magnitude 3,6 à Batna

Un tremblement de terre de magnitude 3,6 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistré, hier, à 10h45, dans la wilaya de Batna, a indiqué le Centre national de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre du tremblement de terre a été localisé à 15 km à l'est de Seriana, a précisé la même source.

Une délégation parlementaire à la 2e session du PAP en Afrique du Sud

Une délégation des deux chambres du Parlement algérien prendra part aux travaux de la 2e session du Parlement panafricain (PAP), prévue à partir d'aujourd'hui à Midrand (Afrique du Sud). Cette session qui se poursuivra jusqu'au 20 avril sera consacrée à l'examen de plusieurs thèmes, dont un rapport sur les activités de la

commission de l'Union africaine (UA) et un autre sur la paix et la sécurité en Afrique, indique hier un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Il sera également question de l'examen des rapports des commissions permanentes du PAP sur l'agriculture, l'emploi, l'environnement et les droits de

l'Homme en Afrique.

Cette session a été précédée par la 5e réunion du bureau du PAP, du 6 au 9 avril, avec la participation du député Hammi Laroussi, en sa qualité de vice-président du PAP, ainsi que la réunion des bureaux des commissions permanentes le 10 avril, conclut la même source.

Juppé se rapproche d'une candidature à la présidence française

L'ex-Premier-ministre français Alain Juppé a fait ce week-end un pas de plus vers une candidature à la présidentielle de 2012, profitant de la récente défaite de la droite aux élections régionales et de la dégringolade dans les sondages du Président Nicolas Sarkozy.

Dans une interview au quotidien *Le Monde*, il affirme que si ce dernier ne se représentait pas, le parti majoritaire de l'UMP devrait organiser des primaires et "dans ce cas, j'envisagerai de concourir", dit-

il. M. Juppé, Premier ministre de Jacques Chirac en 1995-1997, est l'un des responsables de la droite qui a évoqué sa possible candidature à la prochaine présidentielle après la déroute de l'UMP aux régionales le mois dernier et une popularité au plus bas du Président Sarkozy dans les sondages.

Dans son interview, il critique à la fois le style et la politique de l'actuel président et esquisse un début de programme, présentant ce qu'il appelle son "offre".

Les artistes d'origine maghrébine dérangent en France

DE NOTRE CORRESPONDANTE À PARIS GHANIA KHELIFI

Samedi dernier à Lyon, des syndicalistes, des militants politiques de gauche ont manifesté pour protester contre la montée du "fascisme" de l'extrême droite. On pourrait penser qu'au moment où le chef de file de cette mouvance, Jean-Marie

Le Pen du Front National, 81 ans, annonce qu'il ne se présentera pas aux présidentielles de 2012, l'extrême droite aurait d'autres chats à fouetter que de s'en prendre de nouveau à tout ce qui s'apparente aux étrangers et plus précisément aux Maghrebins. Or elle ne désarme pas sur ce front. Deux élus de la majorité UMP, transfuges du Front National, ont exigé jeudi dernier, dans un communiqué, l'interdiction du concert Magreb United tenu samedi soir au Zenith à Paris. Ce concert, qui est aussi un rassemblement d'une quarantaine d'artistes de rap, de rai et de R'N'B mettait à l'affiche des noms de véritables stars du genre. Reda Taliani, Cheb Billal, Mohamed Lamine, Idir, Amel Bent et les initiateurs le rappeur Rim-K et Seyfu. Rim-K de son vrai nom Abdelkrim Brahim-Benalla a été vainqueur en 2000 du prix de la Victoire de la révélation de l'année avec son groupe 113 en référence au bâtiment qu'ils habitent en banlieue à Vitry. Il avait expliqué dans un communiqué que le thème de cet événement qui reprend le concept de l'album de 2009 (disque d'Or) est "l'unité et le partage entre Maghrebins mais aussi entre tous les peuples". Des propos qui sont loin de calmer la virulence de l'extrême droite affolée peut-être par cette "unité" maghrébine. Le maire d'Orange patron de la ligue Sud un mouvement d'extrême droite avait réussi à faire annuler des concerts de Maghreb United à trois reprises à Marseille, Lyon et Seyssins (Isère) fin 2009. Ce même maire avait interdit, dans la même période, d'arborer des drapeaux étrangers dans la mairie ou à proximité lors de mariages. Le drapeau algérien est souvent porté par les familles lors de ces cérémonies et, bien sûr, après les matchs de l'équipe nationale de football. Huit mois plus tard, ses camarades de l'UMP recidivent. Claude Bodini et Yannick Paternotte ont exigé à leur tour la censure des artistes maghrébins au motif qu'ils mettent à "l'honneur les appels à la haine et à la violence des personnes" et n'ont de "cesse de bafouer et d'insulter tous ceux qui sont chargés de les faire respecter". Les deux élus affirment que le concert est une "provocation" au moment "où nos quartiers souffrent de la perte de tout repère identitaire où la police s'efforce de démanteler les petits trafics de drogue qui minent notre jeunesse". On l'aura compris, Rim-K est particulièrement visé depuis sa chanson "Face à la police" tandis que Seyfu avait eu "La vie qui va avec". A préciser que les deux chansons ne sont pas programmées au concert. Le maire de Paris à qui la demande d'interdiction a été adressée s'est contenté de répondre que la salle de spectacle n'était pas sous sa responsabilité et qu'il ne pouvait intervenir dans sa gestion. Quant à Rim-K et les autres organisateurs, ils n'excluent pas une plainte en diffamation contre les deux élus. Il va sans dire que cette information a certes été donnée par la presse mais aucun de ceux habitués à crier au scandale à chaque atteinte vraie ou supposée à la liberté d'expression n'a réagi. C'est vrai qu'il s'agit d'artistes d'origine algérienne, tunisienne ou africaine... des enfants d'immigrés.

G. K.



Le maire d'Orange, patron de la ligue Sud, un mouvement d'extrême droite, avait réussi à faire annuler des concerts de Maghreb United à trois reprises à Marseille, Lyon et Seyssins (Isère) fin 2009. Ce même maire avait interdit, dans la même période, d'arborer des drapeaux étrangers dans la mairie ou à proximité lors de mariages. Le drapeau algérien est souvent porté par les familles lors de ces cérémonies et, bien sûr, après les matchs de l'équipe nationale de football.



Très Libre

DES GRATTE-CIEL BIENTÔT EN ALGÉRIE !!



sidou@lemidi-dz.com

Horaires des prières

Annaba	Skikda	Constantine	Béjaïa	Alger	Mostaganem	Oran	Tlemcen
Fadjr : 4h28	Fadjr : 4h31	Fadjr : 4h34	Fadjr : 4h39	Fadjr : 4h47	Fadjr : 5h01	Fadjr : 5h04	Fadjr : 5h09
Dohr : 12h30	Dohr : 12h34	Dohr : 12h35	Dohr : 12h41	Dohr : 12h49	Dohr : 13h01	Dohr : 13h04	Dohr : 13h07
Asr : 16h10	Asr : 16h13	Asr : 16h14	Asr : 16h21	Asr : 16h29	Asr : 16h40	Asr : 16h43	Asr : 16h45
Maghreb : 19h01	Maghreb : 17h04	Maghreb : 19h05	Maghreb : 19h12	Maghreb : 19h20	Maghreb : 19h31	Maghreb : 19h34	Maghreb : 19h36
Icha : 20h27	Icha : 20h30	Icha : 20h30	Icha : 20h37	Icha : 20h46	Icha : 20h55	Icha : 20h58	Icha : 20h59

VIOLATION DES DROITS DE L'HOMME AU SAHARA OCCIDENTAL

Le CNASPS appelle à la mise en place d'un mécanisme de l'ONU

Le texte du CNASPS rappelle que les populations des territoires sahraouis occupés continuent à subir le joug de la répression et être victimes de crimes contre l'humanité perpétrés en toute impunité par les forces coloniales marocaines qui les répriment.

PAR SADEK BELHOCINE

Le Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui, dans un communiqué parvenu hier à notre rédaction, dénonce vigoureusement les violations systématiques des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés et appelle à la stricte application du droit international dans le Sahara Occidental occupé et pour la mise en place urgente dans les territoires sahraouis occupés d'un mécanisme onusien pour la protection des droits de l'Homme.



Même les enfants ne sont pas épargnés par la répression féroce subie par les Sahraouis.

Le texte du CNASPS rappelle que les populations des territoires sahraouis occupés continuent à subir le joug de la répression et être victimes des crimes contre l'humanité perpétrés en toute

impunité par les forces coloniales marocaines qui les répriment, les torturent et saccagent leurs biens, et s'interroge sur le fait que l'ONU serait-il aussi aveugle pour nourrir par son silence l'impunité et

l'injustice. Pour le CNASPS, la situation dramatique que vivent les six prisonniers politiques en grève de la faim dans la prison de Salé et les 30 autres dans les différentes prisons marocaines et l'implication directe des autorités marocaines d'occupation dans l'organisation de la répression des 12 activistes sahraouis des droits de l'Homme à leur retour à El Ayoun, confirmerait la pratique coloniale et la politique d'apartheid menées et développées par les forces coloniales marocaines. Le CNASPS qui se dit consterné par la sauvagerie avec laquelle les forces d'occupation marocaines continuent à perpétrer en toute impunité leurs crimes odieux et barbares contre le peuple sahraoui, interpelle la conscience internationale, les institutions et les ONG concernées pour que soit mis un terme à cette situation immorale et pour que prévale le règlement dicté par la légalité internationale en consacrant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara Occidental comme paramètre fondamental et incontournable à ce problème.

S. B.

Publicite

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

Concours spécial Étudiants

À L'OCCASION DU 19 MAI

Histoire de l'Université Algérienne

Concours sous le contrôle du Pr Chérifi Ahmed directeur de l'Institut d'histoire de l'université d'Alger

● 01 séjour linguistique aux USA

● 10 formations en langue

● 1 formation au choix

● 04 micro-ordinateurs

● Et plein d'autres cadeaux-surprises

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Tél : _____

Question N°12 : Cochez la bonne réponse

En quelle année l'université d'Alger a-t-elle connu sa première reconstruction ?

1963 1965 1967

Règlement

● **Article 01 :**
Une super tombola à thème est organisée par le quotidien *Midi Libre*

● **Article 02 :**
Toutes les questions porteront sur l'université algérienne et l'histoire de l'Algérie à travers le timbre

● **Article 03 :**
Pour participer à la

tombola, nos lecteurs et lectrices étudiants doivent rassembler **15 coupons-réponse** à mettre dans une enveloppe de couleur blanche petit format et à adresser au *Midi Libre*, 26 rue Didouche Mourad, Alger. La mention Tombola doit y figurer. Les envois recommandés ne sont pas acceptés.

● **Article 04 :**
Ne seront prises en compte que les enveloppes contenant les coupons avec les bonnes réponses. Les coupons photocopiés ne sont pas acceptés.

● **Article 05 :**
Ne peuvent participer à cette tombola les employés de *Midi Libre* et leurs familles.

● **Article 06 :**
La durée de la tombola s'étalera du 30 mars au 30 avril 2010

● **Article 07 :**
Le tirage au sort se fera sous contrôle de Maître Bounekab, huissier de justice.

E-mail : _____

LIBERTY

1 JOUR
99 DARTS
de 00h à 18h

Dès la 1^{re} seconde, vos appels
GRATUITS & ILLIMITÉS
Composez
***720#**

YCARTE
DJEZZY
AICH LA VIE !